

REPUBLIQUE GABONAISE



PROJET ANNUEL DE PERFORMANCE

MISSION MINISTERIELLE : PREVOYANCE SOCIALE

ANNEXE AU PROJET DE LOI DE FINANCES POUR

2015

AVANT-PROPOS

Les PAP sont présentés dans des documents mission par mission.

La mission récapitule les crédits (y compris les fonds de concours et attributions de produits attendus) et les moyens (emplois) alloués à une politique publique.

La présentation de chaque mission détaille :

- la présentation du périmètre de la mission ;
- les principaux textes concernant la politique publique à mettre en œuvre et l'organisation administrative prévue ;
- les principales réformes ;
- les objectifs les plus représentatifs de la mission ;
- le récapitulatif des propositions d'allocation de crédits par programme et action, en distinguant les autorisations d'engagement des crédits de paiement ;
- le récapitulatif des propositions d'allocation de crédits par programme et titre, en distinguant les autorisations d'engagement des crédits de paiement

Chaque programme constitutif de la mission est ensuite détaillé. La présentation de chaque programme détaille :

La présentation du cadrage stratégique du programme :

- la présentation du périmètre du programme, son articulation avec d'autres programmes, et les pilotes et les différents acteurs du programme ;
- la structuration du programme, sa segmentation en actions et la présentation de chaque action ;
- l'analyse stratégique du contexte et du champ du programme ;
- les enjeux qui en ressortent pour l'administration gabonaise ;
- les objectifs stratégiques du programme avec le type de finalité du résultat visé, le(s) résultat(s) annuel(s) attendu(s), les indicateurs d'évaluation, les éléments clés de stratégie d'action annuelle, et les contributions des opérateurs et des principaux partenaires.

La présentation des moyens du programme et des dépenses fiscales associées :

- les crédits, constitués d'autorisations d'engagement (AE) et de crédits de paiement (CP), sont détaillés selon la nomenclature par destination (programmes et actions) et par nature (titres) ;
- le cas échéant, les dépenses fiscales rattachées au programme sont indiquées ainsi que leur évaluation ;
- les propositions relatives aux emplois de l'administration et aux emplois des opérateurs de l'Etat sont présentées en effectifs.

La justification des crédits au premier franc CFA

- les crédits sont justifiés, titre par titre, dès le premier franc CFA demandé.

TABLE DES MATIERES

AVANT-PROPOS	2
MISSION PREVOYANCE SOCIALE	5
PRESENTATION STRATEGIQUE DE LA MISSION	6
PERIMETRE DE LA MISSION	6
PRINCIPAUX TEXTES DE REFERENCE	6
PRINCIPALES REFORMES	7
OBJECTIFS LES PLUS REPRESENTATIFS DE LA MISSION	8
RECAPITULATION DES CREDITS	16
PROGRAMME PROMOTION ET PROTECTION DE LA FAMILLE	18
PRESENTATION DU PROGRAMME	19
PERIMETRE DU PROGRAMME	19
PRESENTATION DES ACTIONS	20
CADRAGE STRATEGIQUE	22
PRESENTATION STRATEGIQUE DU PROGRAMME	22
PRESENTATION DES OBJECTIFS STRATEGIQUES	24
PRESENTATION DES MOYENS DEMANDES	34
PROPOSITIONS BUDGETAIRES	34
PROPOSITIONS D'EMPLOIS	35
JUSTIFICATION AU PREMIER FRANC CFA	36
DEPENSES DE PERSONNEL	36
DEPENSES DE BIENS ET SERVICES	38
DEPENSES DE TRANSFERTS	38
PROGRAMME SOLIDARITE NATIONALE	40
PRESENTATION DU PROGRAMME	41
PERIMETRE DU PROGRAMME	41
PRESENTATION DES ACTIONS	42
CADRAGE STRATEGIQUE	44
PRESENTATION STRATEGIQUE DU PROGRAMME	44
PRESENTATION DES OBJECTIFS STRATEGIQUES	46
PRESENTATION DES MOYENS DEMANDES	60
PROPOSITIONS BUDGETAIRES	60
PROPOSITIONS D'EMPLOIS	61
JUSTIFICATION AU PREMIER FRANC CFA	62
DEPENSES DE PERSONNEL	62
DEPENSES DE BIENS ET SERVICES	64
DEPENSES DE TRANSFERTS	64
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	65
PROGRAMME PROTECTION SOCIALE	66
PRESENTATION DU PROGRAMME	67
PERIMETRE DU PROGRAMME	67
PRESENTATION DES ACTIONS	68
CADRAGE STRATEGIQUE	69

PRESENTATION STRATEGIQUE DU PROGRAMME	69
PRESENTATION DES OBJECTIFS STRATEGIQUES	70
PRESENTATION DES MOYENS DEMANDES	78
PROPOSITIONS BUDGETAIRES	78
PROPOSITIONS D'EMPLOIS	79
JUSTIFICATION AU PREMIER FRANC CFA	80
DEPENSES DE PERSONNEL	80
DEPENSES DE BIENS ET SERVICES ACTION 1 COUVERTURE SOCIALE	81
DEPENSES DE TRANSFERTS	82

MISSION PREVOYANCE SOCIALE

PRESENTATION STRATEGIQUE DE LA MISSION

NOM DU MINISTRE : JEAN PIERRE OYIBA

PERIMETRE DE LA MISSION

La mission de prévoyance sociale recouvre un ensemble de politiques à caractère socio-économiques, dont l'intérêt est de porter aide et assistance aux populations exposées à des risques d'exclusions familiales et sociales, maintenir la cohésion sociale et préserver la dignité de chaque individu.

Il s'agit, d'une part, de lutter contre diverses formes d'inégalités sociales, sources de marginalisation et, d'autre part, d'assurer la protection et la promotion de la famille.

Cette mission est en cohérence avec les missions gouvernementales suivantes :

- Education Populaire ;
- Education Nationale, Enseignement Technique et Formation Professionnelle ;
- Santé ;
- Petites et Moyennes Entreprises et Commerce ;
- Justice.

La mission comporte 3 programmes.

Le **programme «Promotion et Protection de la Famille** » a notamment pour objectifs d'assurer la promotion des droits des femmes, de l'équité et du genre, la protection du conjoint survivant et de l'orphelin ainsi que la protection de la famille et de l'enfant.

Le **programme « Solidarité Nationale** » vise notamment à lutter contre les fléaux sociaux tels que les phénomènes des apatrides et des jeunes en situation de détresse sociale et d'exclusion, à améliorer les conditions de vie des personnes vivant avec un handicap et à promouvoir et assister les associations du secteur social, les organisations non gouvernementales et les fondations.

Le **programme "Protection Sociale"** vise à impulser et coordonner les actions de couverture des risques sociaux et économiques en matière de sécurité sociale et de garantie sociale.

PRINCIPAUX TEXTES DE REFERENCE

La "Prévoyance Sociale" est désormais régie par le décret n° 0336/PR/MFAS du 28 Février 2013 portant attributions et organisation du Ministère de la famille et des affaires sociales. Ce décret sera accompagné des textes d'application, notamment les textes organiques spécifiques à chaque Direction Générale en cours d'élaboration.

La mission comprend également les textes législatifs et réglementaires suivants :

- Loi 19/95 du 13 février 1996 portant organisation de la protection sociale des personnes handicapées ;
- Loi 19/2004 du 21 septembre 2004 relative à la prévention et à la lutte contre le trafic des enfants en République gabonaise ;
- loi n°034/2007 portant ratification de l'ordonnance n°0022/PR 2007 instituant un régime obligatoire d'assurance maladie et de garantie sociale en République Gabonaise ;
- la loi n°0035/2007 portant ratification de l'ordonnance n°0023/PR/2007 du 21 août 2007 fixant le régime des prestations familiales des gabonais économiquement faibles ;
- le décret n°000518/PR/MTEPS du 11 juillet 2008 fixant les modalités d'attribution du statut de gabonais économiquement faible ;
- Le décret n°0252/PR/MFAS du 19 juin 2012 portant organisation du régime de mise en œuvre de l'aide sociale en République Gabonaise ;
- le décret n°0705/PR/MFAS du 17 juillet 2013 fixant les statuts du Fonds National d'Aide Sociale ;
- le décret 0792/PR/MSASSF du 12 novembre 2010 déterminant les modalités d'attribution de l'aide sociale en République gabonaise.

La mise en œuvre de la politique sociale par le Ministère de la Santé et de la Prévoyance Sociale s'effectue à deux niveaux, interne et externe.

Au niveau interne, le Ministère a entrepris l'actualisation de son texte organique, y compris celui des Directions Générales en cours d'élaboration. Cette démarche est motivée non seulement par l'augmentation des prestations servies aux usagers, mais également par la nécessité de stabiliser l'architecture administrative d'un département ministériel qui n'a que trop souffert des rattachements, attributions et dénominations diverses au cours des dernières années qui ont fini par occulter la visibilité et la lisibilité de son action.

Le résultat de cette démarche a permis la promulgation du décret n° 0336/PR/MFAS le 28 Février 2013 qui réorganise certains services du Ministère en même temps qu'il en crée de nouveaux, notamment au cabinet du Ministre et au Secrétariat Général avec la création des directions centrales.

Au niveau externe, deux réformes importantes doivent être mentionnées :

La première réforme concerne la Budgétisation par Objectifs de Programmes (BOP), suite à l'extension de la démarche de performance à toute l'administration gabonaise. Dans cette optique, le Ministre de la Prévoyance Sociale et de la Solidarité Nationale a procédé, avec l'aide du Ministère du Budget et d'AFRITAC Centre, à la stabilisation de la matrice budgétaire (Mission - Programme - Action).

La seconde réforme s'inscrit dans le cadre des conclusions des Assises Sociales qui se sont tenues au mois d'avril 2014 à Libreville à la suite de l'élaboration de la stratégie d'investissement humain. Au cours de ces travaux, le Président de la République, Chef de l'Etat, a annoncé la programmation pluriannuelle d'un budget de 250 milliards de francs CFA destinée à financer la stratégie nationale intégrée susceptible de réduire de manière sensible la pauvreté et la précarité au sein des populations économiquement faibles.

Le programme triennal 2015-2017 prévoit en effet un financement annuel de 85 milliards de francs CFA pour les deux volets de la stratégie d'investissement humain qui concerne le Ministère de la Prévoyance Sociale et de la Solidarité Nationale.

Pour assurer la mise en œuvre réussie de cette stratégie nationale qui s'articule autour de quatre (4) volets et concerne une dizaine de départements ministériels, le Ministère de la Prévoyance Sociale et de la Solidarité Nationale envisage de renforcer les compétences de ses agents à travers des formations adaptées et l'amélioration de leurs conditions de travail. Dans cette perspective, des applications, des outils de gestion et de suivi des activités du Pacte social seront élaborés pour en assurer la pleine réalisation.

OBJECTIFS LES PLUS REPRESENTATIFS DE LA MISSION

OBJECTIF N°1 : AVOIR REUSSI A PRENDRE EN CHARGE LES FAMILLES ECONOMIQUEMENT FAIBLES (FEF)

Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique**
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

Résultat annuel

- Résultat annuel attendu 1 : 7 000 FEF (filles-mères et autres familles vulnérables) auront bénéficié d'un accès aux filets sociaux (transferts sanitaire, alimentaire, formations professionnelles, frais de scolarité, de garderie et de layettes, subvention eau et électricité, ...)
- Résultat annuel attendu 2 : 120 filles-mères auront bénéficié des AGR et d'un package minimum d'installation

Indicateurs

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Prévision PAP	2014 Prévision Actualisée (1)	2015 Cible	2016 Cible	Cible Echéance pluriannuelle
Nombre de FEF ayant bénéficié d'un accès aux filets sociaux (filles mères et autres familles vulnérables)	nombre				7 000	60 000	115 000
Nombre de filles ayant bénéficié d'une AGR et d'un package minimum d'installation	nombre				120	1 000	2 000

Source des données : Direction Générale de la Famille

Précisions méthodologiques :

- L'indicateur 1, montre le nombre de fille mère formés obtenu après identification c'est un décompte.
- L'indicateur 2, montre le nombre de filles mères ayant bénéficié d'un AGR. C'est un décompte arithmétique.

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D'ACTION

- Amélioration de l'accueil des filles mères
- Information / sensibilisation des filles mères, familles, du grand public
- Soutien à la scolarisation des enfants de filles mères, développement des haltes garderies et cases communautaires
- Développement de l'offre de formation et des bourses de formation
- Développement des package minimum d'installation
- Elaboration des procédures de prise en charge des filles mères
- Amélioration de la coordination avec les partenaires et animation du réseau
- Formation des agents et des partenaires
- Développement de nouvelles approches et méthodologies d'action (individualisation et intégration des réponses ; systématisation du bilan initial, suivi, contrôle et évaluation pour chaque bénéficiaire)
- Développement des plans d'aide personnalisés
- Echanges d'expériences, capitalisation des connaissances entre les professionnels du secteur

CONTRIBUTIONS DES OPERATEURS / PARTENAIRES

Financement par le FNAS et la CNAMGS des AGR et des filets sociaux ;
Appui à l'élaboration des bases de données par l'ONPDF

OBJECTIF N°4 : ACCOMPAGNER ET SOUTENIR LES CONJOINTS SURVIVANTS EN LES RENDANT TOUJOURS PLUS ACTEURS

Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique**
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

Résultat annuel

- Résultat annuel attendu 1 : 300 Conjointes survivantes auront accédé à une activité génératrice de revenus
- Résultat annuel attendu 2 : 1 000 conjointes survivantes auront bénéficié de l'accès aux filets sociaux

Indicateurs

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Prévision PAP	2014 Prévision Actualisée (1)	2015 Cible	2016 Cible	Cible Echéance pluriannuelle
Nombre de CS ayant accédé à une AGR	Nombre				300	600	1100
Nombre conjointes survivantes ayant bénéficié des filets sociaux	Nombre				1 000	18 000	20 000

Source des données : Direction Générale de la Protection de la Veuve et de l'Orphelin

Précisions méthodologiques : les deux indicateurs sont des décomptes arithmétiques. Ils informent sur le nombre de CS ayant accédés à une AGR et ceux ayant bénéficié des filets sociaux.

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D'ACTION

- Mise en place de cellules d'écoute de proximité ;
- Elaboration de procédures de prise en charge des CS et développement de partenariat avec les cabinets d'huissiers et d'avocats et de notaires ;
- Développement des plans d'aide personnalisés ;
- Formation des CS ;

CONTRIBUTIONS DES OPERATEURS / PARTENAIRES

CNAMGS

Accompagnement dans la prise en charge des filets sociaux

FNAS

Accompagnement dans la prise en charge volet AGR des Conjointes survivantes

UNFPA, ONU-FEMME, dans l'accompagnement des CS

OBJECTIF N°3 : ETRE PARVENU A DEVELOPPER L'AUTONOMISATION ECONOMIQUE DE LA FEMME

Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique**
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

Résultats annuels

- Résultat annuel attendu 1 : 500 femmes auront accédé à une activité génératrice de revenus(AGR) ;
- Résultat annuel attendu 2 : 500 femmes célibataires avec enfant à charge auront bénéficié d'une formation professionnelle ;
- Résultat annuel attendu 3: 500 femmes célibataires avec enfant à charge économiquement faibles ont accédé aux filets sociaux.

Indicateurs

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Prévision PAP	2014 Prévision Actualisée (1)	2015 Cible	2016 Cible	Cible Echéance pluriannuelle
Nombre de femme ayant accédé à une AGR	Nombre				500	500	1000
Nombre de femmes célibataire avec enfant charge ayant bénéficié d'une formation professionnelle	Nombre				500	2000	3000
femmes célibataire avec enfant à charge ayant accédé aux filets sociaux	Nombre				500	8000	15000

Source des données : Direction de la Promotion de la Femme

Précisions méthodologiques :

- Décompte arithmétiques

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D'ACTION

- Elaboration de la stratégie nationale d'autonomisation des femmes
- Actions de sensibilisation et identification (communication, formation, séminaires avec témoignages extérieurs, plaidoyers...)
- Mise en place d'un cadre pérenne de coordination interministérielle pour organiser l'autonomisation de la femme
- Développement du suivi des femmes bénéficiaires d'AGR
- Développement des partenariats avec les instituts de formation

CONTRIBUTIONS DES OPERATEURS / PARTENAIRES

CNAMGS

Accompagnement dans la prise en charge des filets sociaux (mères célibataires)

FNAS

Accompagnement pour le financement des AGR.

ONDF pour la collecte des données sur les mères chefs de ménages

OBJECTIF N°4 : AVOIR REUSSI A PRENDRE EN CHARGE LES PERSONNES AGEES

Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique**
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

Résultats annuels

- Résultat annuel attendu 1 : 2 000 personnes âgées en situation d'exclusion ou de détresse enregistrées;
- Résultat annuel attendu 2 : 2 000 personnes âgées enregistrées ayant bénéficié d'un plan d'action personnalisé ont accédé aux filets sociaux.

Indicateurs

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Prévision PAP	2014 Prévision Actualisée (1)	2015 Cible	2016 Cible	Cible Echéance pluriannuelle
Nombre des personnes âgées en situation d'exclusion ou de détresse enregistrées	Personnes âgées	-	-	-	2 000	31 000	56 000
Nombre de personnes âgées enregistrées ayant bénéficié d'un plan d'action personnalisé	Personnes âgées	-	-	-	2 000	31 000	56 000

Source des données : DGF

Précisions méthodologiques : Décomptes arithmétiques

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D'ACTION

- Etablissement d'une typologie précise des personnes âgées
- Développement de nouvelles approches et méthodologies d'action (individualisation et intégration des réponses ; systématisation du bilan initial, suivi, contrôle et évaluation pour chaque bénéficiaire)
- Développement des plans d'aide personnalisés, des projets d'insertion / réinsertion multi composantes
- Sensibilisation / information des personnes âgées, des familles, du grand public
- Formation des agents et des partenaires
- Mobilisation à la carte des dispositifs, coordination avec l'ensemble des acteurs impliqués, animation du réseau des intervenants
- Echanges d'expériences, de bonnes pratiques entre les professionnels du secteur
- Evaluation des dispositifs
- Développement des centres d'accueil
- Subventions de l'Etat aux partenaires
- Amélioration des modes de financement des dispositifs

CONTRIBUTIONS DES OPERATEURS / PARTENAIRES

CNAMGS

Accompagnement dans la prise en charge des filets sociaux

ONPDF et ONDE pour l'appui à la collecte des données

OBJECTIF N°5 : AVOIR REUSSI A AMELIORER LES CONDITIONS D'EXISTENCE DES POPULATIONS

Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique**
- Qualité de service rendu aux usagers**
- Efficience de l'Administration

Résultat annuel

- 50 enfants victimes de trafic retirés du circuit et rapatriés ;
- 300 enfants des rues pris en charge par l'Etat (santé, hébergement, éducation, accompagnement juridique).

Indicateurs

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Prévision PAP	2014 Prévision Actualisée (1)	2015 Cible	2016 Cible	Cible Echéance pluriannuelle
Taux d'avancement de la réalisation des trois enquêtes	%	NC	NC	NC	NC	100%	100%
Nombre de plans de contingence sectoriel	Nombre	NC	NC	NC	NC	2	3
Nombre de numéro vert aux enfants et jeunes exposés ou victimes des fléaux	Nombre	NC	NC	NC	1	1	1
Taux de réalisation des études d'ingénierie (géotechnique, impact environnemental...)	%	NC	NC	NC	NC	100%	100%
Nombre d'enfants victimes de trafic retirés du circuit et rapatriés ;	Nombre	NC	NC	NC	50	200	300
Nombre d'enfants des rues pris en charge par l'Etat (santé, hébergement, éducation et juridique).	Nombre	NC	NC	NC	300	700	800

Source des données : Les données proviennent des rapports d'activités et fiches d'intervention des directions générales, des services déconcentrés, des associations, ONG et Fondations, des partenaires au développement, des rapports d'études, séminaires et colloques

Précisions méthodologiques :

- l'indicateur 1 informe sur le taux d'avancement de la réalisation des trois enquêtes. C'est un ratio obtenu à partir du niveau de réalisation de l'enquête sur l'enquête totale ;
- l'indicateur 2 donne le nombre de plans de contingence sectoriel. Il s'agit d'un décompte arithmétique ;
- l'indicateur 3 donne le nombre de numéro vert aux enfants et jeunes exposés ou victimes des fléaux. Il s'agit d'un décompte arithmétique ;
- l'indicateur 4 informe sur le taux de réalisation des études d'ingénierie (géotechnique, impact environnemental...) pour la construction d'un village communautaire pour la réinsertion des enfants et jeunes exposés ou victimes de fléaux à Libreville. C'est le ratio obtenu à partir du niveau de réalisation des études sur les études totales ;
- l'indicateur 5 donne Nombre d'enfants victimes de trafic retirés du circuit et rapatriés. Il s'agit d'un décompte arithmétique ;
- l'indicateur 6 donne le nombre d'enfants des rues pris en charge par l'Etat (santé, hébergement, éducation et juridique). Il s'agit d'un décompte arithmétique.

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D'ACTION

- Mise en place d'une démarche projet impliquant l'ensemble des parties prenantes, autres administrations et partenaires ;
- Echange d'expériences et capitalisation des connaissances entre professionnels du domaine (administration et partenaires au niveau national et international).
- Rencontre avec les autorités des communes, les responsables des hôpitaux, des universités et autres ;
- Dénombrement des victimes de fléaux ;
- Elaboration des plans d'action de coresponsabilité pour le bien-être et engagements pour leur réalisation ;
- Actions de communication et d'éducation ;
- Elaboration des textes juridiques ;
- Identification et appui des centres et familles d'accueil pour enfants exposés ou victimes des fléaux
- Prise en compte globale et intégrée des besoins des victimes des fléaux ;
- plaidoyers et actions pour le bien-être des populations
- Conception des plans d'aide personnalisés, des projets d'insertion / réinsertion multi composantes ;

CONTRIBUTIONS DES OPERATEURS / PARTENAIRES

- la subvention sanitaire des enfants des rues sera réalisée chaque année avec l'appui de la CNAMGS dans le cadre des transferts en ménage ;
- l'accompagnement juridique des enfants et jeunes délinquants sera réalisé chaque année avec l'appui de la CNAMGS dans le cadre des transferts en ménage ;
- l'appui en établissement spécialisés des enfants de rues sera réalisé chaque année avec l'appui de la CNAMGS dans le cadre des transferts en ménage ;
- l'appui aux familles d'accueil des enfants de rues sera réalisé chaque année avec l'appui de la CNAMGS dans le cadre des transferts en ménage ;
- Contribution technique du Conseil de l'Europe et de la plate-forme national pour la prévention des risques de catastrophes ;
- Appui multiforme de Child Helpline International (CHI)
- Partage des informations (UNICEF, PNUD, ONPDF, Union Européenne, FNUAP, Horizons nouveaux, ONG) ;
- Contribution technique des partenaires et de la société civile.

OBJECTIF N°6 : AVOIR REUSSI A ASSURER L'INSERTION DES PERSONNES VIVANT AVEC UN HANDICAP NOTAMMENT PAR L'APPLICATION EFFECTIVE DES TEXTES EXISTANT SUR LEUR PROTECTION SOCIALE

Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers**
- Efficience de l'Administration

Résultat annuel

- 13 000 000 personnes en situation de handicap bénéficient d'une aide à l'insertion ;
- Une (1) étude sur les obstacles à l'accès aux droits et aux services essentiels ;
- Elaboration d'un (1) plan d'action nationale sur la promotion des droits des personnes handicapés.

Indicateurs

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Prévision PAP	2014 Prévision Actualisée (1)	2015 Cible	2016 Cible	Cible Echéance pluriannuelle
Nombre de personnes vivant avec un handicap et vivant dans des foyers économiquement faible (FEF) bénéficiaires d'une aide	nombre	26 760	26 760	26 760	13 000	13 000	13000
Taux d'avancement de l'Etude du milieu pour identification des personnes vivant avec un handicap	%	NC	NC	NC	NC	100%	100%
Taux d'avancement de l'étude sur les obstacles à l'application de la CRDPH	%	NC	NC	NC	100%	100%	100%
Taux d'avancement de l'élaboration du plan d'action nationale sur la promotion des droits des personnes handicapées	%	NC	NC	NC	100%	100%	100%

Sources documentaires: Rapports d'activités et d'enquêtes des centres et services sociaux de la DGAS

Précisions méthodologiques :

- L'indicateur 1,3 et 5, informent sur les taux d'avancements de la réalisation des études du milieu. C'est un ratio obtenu à partir du niveau de réalisation de l'étude sur l'étude totale.

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D'ACTION

- Recueil et analyse des textes existants ;
- Recrutement de deux consultants ;
- Recrutement des enquêteurs pour collecte ;
- Elaboration et reprographie des supports (étude du milieu et identification des personnes vivant avec un handicap)
- Elaboration et mise en œuvre d'un baromètre de satisfaction ;
- Production et ventilation des rapports des études ;
- Production et ventilation du plan d'action ;
- Aide diverses à l'insertion ;
- Révision des textes domestiques/CRDPH 2016 ;
- Campagne de sensibilisation sur les droits des personnes handicapées 2017.

CONTRIBUTIONS DES OPERATEURS / PARTENAIRES

- Partage des informations et appui financier des opérateurs et partenaires et (UNICEF, PNUD, ONPDF, Union Européenne, FNUAP, Horizons nouveaux, ONG) ;
- Apport d'expertise technique par les partenaires ;
- Appui financier des opérateurs et partenaires ;
- Contribution technique et/ou financière des partenaires, des opérateurs du ministère et de la société civile.

OBJECTIF N°7: AVOIR REUSSI A RENFORCER LES CAPACITES OPERATIONNELLES DES STRUCTURES DE PRISE EN CHARGE DES PERSONNES EN SITUATION DE VULNERABILITE ET D'EXCLUSION SOCIALE

Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique**
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

Résultat annuel

- 2 évènements fédérateurs organisés ;
- 7 projets réalisés en mode multi-structures ;
- 67 % de participation aux évènements fédérateurs ;
- 42% de projets réalisés en mode multi-structures ;

Indicateurs

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Prévision PAP	2014 Prévision Actualisée (1)	2015 Cible	2016 Cible	Cible Echéance pluriannuelle
Nombre d'organisations inscrites au site internet partagé	Nombre	NC	NC	NC	NC	500	600
Nombre de connexions au site internet partagé	Nombre	NC	NC	NC	NC	1 500 000	1 590 000
Nombre d'évènements fédérateurs organisés	Nombre	NC	NC	NC	2	1	3
Nombre de projets réalisés en mode multi- structures	Nombre	NC	NC	NC	7	4	7
Taux moyen de participation aux évènements fédérateurs	%	14	14	0	67	33	100
% de projets réalisés en mode multi-structures	%	NC	NC	NC	42	57	100

Source des données : Divers rapports d'activités

Précisions méthodologiques :

- l'indicateur 1 présente le nombre d'organisations inscrites au site internet partagé. Il s'agit d'un décompte arithmétique ;
- l'indicateur 2 présente le nombre de connexions au site internet partagé. Il s'agit d'un décompte arithmétique ;
- l'indicateur 3 informe sur le taux moyen de participation aux événements. C'est un ratio obtenu à partir du niveau de participation aux événements sur les événements totaux ;
- l'indicateur 4 informe sur le taux de projets réalisés en mode multi-structures. C'est un ratio obtenu à partir du niveau de projets réalisés en mode multi-structures sur les projets totaux.

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D'ACTION

- Recensement et caractérisation des structures
- Développement des bases documentaires sur les domaines d'intervention des structures
- Organisation de forums, colloques, conférences, ateliers, séminaires
- Capitalisation des connaissances et des expériences
- Actions de communication vers et au sein du réseau

CONTRIBUTIONS DES OPERATEURS / PARTENAIRES

- Partage des informations et appui financier des opérateurs (FNAS, CNAMGS, Observatoire) et partenaires et (UNICEF, PNUD, ONPDF, Union Européenne, FNUAP, Horizons nouveaux, Fondation Sylvia Bongo ONDIMBA, ONG) ;
- Apport d'expertise technique par les partenaires ;
- Appui financier des opérateurs et partenaires ;
- Contribution technique et/ou financière des partenaires, des opérateurs du ministère et de la société civile.

RECAPITULATION DES CREDITS

RECAPITULATION DES CREDITS PAR PROGRAMME ET ACTION

Numéro et intitulé du programme et de l'action		Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
		Ouvertes en LF (1) pour 2014	Demandées pour 2015	FDC, ADP (2) et autres ressources prévues en 2015	Votés en LF pour 2014	Demandés pour 2015	FDC, ADP (2) et autres ressources prévues en 2015
N° 22.752	Protection et Promotion de la Famille	1 260 665 228	10 149 159 808	0	1 260 665 228	10 149 159 808	0
1	Famille et Enfants	932 611 370	7 031 851 050	0	932 611 370	7 031 851 050	0
2	Personnes âgées	0	1 000 000 000	0	0	1 000 000 000	0
3	Appui au Conjoint Survivant et Orphelins	83 042 088	1 566 301 300	0	83 042 088	1 566 301 300	0
4	Promotion de la Femme et du Genre	245 011 770	551 007 438	0	245 011 770	551 007 438	0
N° 22.759	Solidarité Nationale	7 834 000 068	15 874 580 333	0	245 011 770	551 007 438	0
1	Soutien en faveur des personnes en situation de vulnérabilité	1 742 931 354	3 334 348 370	0	1 742 931 354	3 334 348 370	0
2	Aide à l'insertion des personnes vivant avec un handicap	852 898 914	4 605 231 963	0	852 898 914	4 605 231 963	0
3	Renforcement de la cohésion sociale	231 029 800	1 220 000 000	0	231 029 800	1 220 000 000	0
4	Soutien et développement des associations et des réseaux de l'Action Sociale	5 007 140 000	6 715 000 000	0	5 007 140 000	6 715 000 000	0
N° 22.766	Protection Sociale	208 907 299	471 130 156	0	208 907 299	471 130 156	0
1	Couverture Sociale	208 907 299	471 130 156	0	208 907 299	471 130 156	0
2	Promotion des mutuelles	0	0	0	0	0	0
Total pour la mission		9 303 572 595	26 494 870 297	0	9 303 572 595	26 494 870 297	0

- (1) Les crédits qui figurent dans cette colonne sont ceux de la loi finances initiale ou de la loi de finances rectificative si cette dernière intervient.
- (2) FDC : fonds de concours (article 38 de la LOLF)
ADP : attributions de produits (article 38 de la LOLF)

RECAPITULATION DES CREDITS PAR PROGRAMME ET TITRE

Numéro et intitulé du programme et du titre	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Ouvertes en LF (1) pour 2014	Demandées pour 2015	FDC, ADP (2) et autres ressources prévus en 2015	Votés en LF (1) pour 2014	Demandées pour 2015	FDC, ADP (2) et autres ressources prévus en 2015
N°22.752: Programme Promotion et Protection de la Famille	1 260 665 228	10 149 159 808	0	1 260 665 228	10 149 159 808	0
Titre 1. Charges financières de la dette	0	0	0	0	0	0
Titre 2. Dépenses de personnel	0	0	0	0	0	0
Titre 3. Dépenses de biens et services	475 336 228	333 392 628	0	475 336 228	333 392 628	0
Titre 4. Dépenses de transfert	785 000 000	9 815 767 180	0	785 000 000	9 815 767 180	0
Titre 5. Dépenses d'investissement	0	0	0	0	0	0
Titre 6. Autres dépenses	0	0	0	0	0	0
N°22.759: Programme Solidarité Nationale	7 834 000 068	15 874 580 333	0	7 834 000 068	15 874 580 333	0
Titre 1. Charges financières de la dette	0	0	0	0	0	0
Titre 2. Dépenses de personnel	0	0	0	0	0	0
Titre 3. Dépenses de biens et services	404 300 068	414 868 370	0	200 000 000	200 000 000	0
Titre 4. Dépenses de transfert	7 229 700 000	15 259 711 963	0	7 229 700 000	15 259 711 963	0
Titre 5. Dépenses d'investissement	200 000 000	200 000 000	0	200 000 000	200 000 000	0
Titre 6. Autres dépenses	0	0	0	0	0	0
N°22.766: Programme Protection Sociale	208 907 299	471 130 156	0	208 907 299	471 130 156	0
Titre 1. Charges financières de la dette	0	0	0	0	0	0
Titre 2. Dépenses de personnel	0	0	0	0	0	0
Titre 3. Dépenses de biens et services	103 309 299	93 309 299	0	103 309 299	93 309 299	0
Titre 4. Dépenses de transfert	105 600 000	377 280 857	0	105 600 000	377 280 857	0
Titre 5. Dépenses d'investissement	0	0	0	0	0	0
Titre 6. Autres dépenses	0	0	0	0	0	0
Total pour la mission	9 303 572 595	26 494 870 297	0	9 303 572 595	26 494 870 297	0
Dont :						
Titre 1. Charges financières de la dette	0	0	0	0	0	0
Titre 2. Dépenses de personnel	0	0	0	0	0	0
Titre 3. Dépenses de biens et services	982 945 595	841 570 297	0	982 945 595	841 570 297	0
Titre 4. Dépenses de transfert	8 120 300 000	25 453 300 000	0	8 120 300 000	25 453 300 000	0
Titre 5. Dépenses d'investissement	200 000 000	200 000 000	0	200 000 000	200 000 000	0
Titre 6. Autres dépenses	0	0	0	0	0	0

(1) Les crédits qui figurent dans cette colonne sont ceux de la loi finances initiale ou de la loi de finances rectificative si cette dernière intervient.

(2) FDC : fonds de concours (article 38 de la LOLF)
ADP : attributions de produits (article 38 de la LOLF)

PROGRAMME PROMOTION ET PROTECTION DE LA FAMILLE

PRESENTATION DU PROGRAMME

PERIMETRE DU PROGRAMME

Le programme Promotion et Protection de la Famille (PPF) conçoit, met en œuvre et évalue la politique publique de lutte contre la pauvreté et les inégalités. Il doit également assurer la prise en charge des personnes en situation de vulnérabilité.

Les directions générales chargées de mettre en œuvre le PPF sont la Direction Générale de la Famille (DGF), la Direction Générale de la Protection de la Veuve et de l'Orphelin (DGPVO) et la Direction Générale de la Promotion de la Femme (DGPFF).

Le responsable du programme PPF est **Mme Caroline ONDO NDONG** : Directrice Générale de la Promotion de la Femme.

Le programme PPF met en œuvre la politique publique de la famille, la promotion des droits de la femme et du Genre, du Conjoint Survivant et orphelin, de l'enfant ainsi que des personnes âgées, conformément aux différents textes en vigueur au Gabon.

Ainsi, le programme « Protection et Promotion de la famille » répond au souci d'améliorer le statut et les conditions de vie des populations vulnérables (familles, jeunes filles-mères, jeunes pères, enfants de familles économiquement faibles, conjoints survivants, orphelins et personnes âgées), et de promouvoir le statut de la femme gabonaise au sein de la société.

Les populations en situation d'exclusion sociale ne font pas partie du champ du programme il s'agit notamment : des personnes handicapées, des enfants abandonnés, les enfants des rues, les élèves et les étudiants isolés, les indigents, les apatrides et les personnes victimes de fléaux.

Le programme PPF doit être en cohérence avec les programmes :

- Solidarité Sociale ;
- Protection sociale ;
- Prévention et sécurité sanitaire.

Le programme "Promotion et Protection de la Famille " se décline en quatre actions :

- Famille et enfant ;
- Personnes âgées ;
- Appui aux conjoints survivants et orphelins ;
- Promotion de la femme et du Genre.

Les opérateurs et partenaires qui rentrent dans le champ du programme pour sa mise en œuvre sont : la Fondation Sylvia BONGO ONDIMBA, l'observatoire National des Droits de l'Enfant (ONDE), l'Observatoire pour la Défense des Droits de l'Enfant de la Femme et de la Parité (ODEFPA), la Caisse Nationale d'Assurance Maladie et de Garantie Sociale (CNAMGS), l'Observatoire National de Protection des Droits de la Famille (ONPDF).

Pour une cohérence avec les normes définies sur le plan international, le programme PPF établit des partenariats avec les organismes internationaux tels que : UNICEF, UNFPA, PNUD, OMS, UA, UE, etc.

PRESENTATION DES ACTIONS

Le programme PPF regroupe les actions suivantes :

- Famille et enfant ;
- Personnes âgées ;
- Appui aux conjoints survivants et orphelins ;
- Promotion de la femme et du Genre.

ACTION N° 1 : Famille et enfant

L'action "Famille et enfant" assure la conception, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation de la politique publique de la famille et de l'enfant. A cet effet, elle propose toute les mesures ou les actions propres à favoriser la promotion, la consolidation l'épanouissement et l'amélioration de la couverture sociale de la famille. Initie et conduit des études prospectives en matière de stratégie et de politique de protection de la famille.

Les catégories de population prises en charge sont :

- la petite enfance ;
- les jeunes filles mères représentant le gros du pourcentage des familles monoparentales ;
- les familles vulnérables.

La mise en cohérence de la politique de protection sociale est réalisée à travers l'élaboration et la mise en œuvre des politiques nationales de la famille et de protection de l'enfant à savoir :

- la promotion des actions tendant à susciter et d'éveiller l'esprit d'entraide familial et le sens des valeurs morales dans la famille ;
- la conception et/ou l'appui d'action relevant du domaine du planning familial et de la protection maternelle et infantile ;
- la conception des programmes d'information, de sensibilisation, d'éducation et de formation en milieu urbain et rural dans les secteurs d'activités impliquant la famille et toutes ses composantes ;
- les enquêtes sur les familles ;
- l'organisation de séminaires et colloques ;
- la construction des haltes garderies et cases communautaires, structures d'éducation préscolaire en faveur des enfants issus des couches les plus vulnérables.

L'action "famille et enfant" est assurée par la Direction Générale de la Famille. A cet égard, elle conçoit, met en œuvre, suit et évalue la politique publique de la famille, conformément aux textes en vigueur.

Une cellule d'écoute est chargée d'orienter, de guider, de conseiller les familles en détresse et les victimes de violence ainsi que du suivi de leur prise en charge.

Au niveau déconcentré, la Direction Générale de la Famille est représentée dans les différentes provinces du Gabon par 9 Services Provinciaux.

ACTION N° 2 : Personnes âgées

Cette action contribue à la prise en charge globale des personnes âgées. La Direction Générale de la Famille participe à l'opérationnalisation de cette politique publique.

Au niveau déconcentré, la Direction Générale de la Famille est représentée dans les différentes provinces du Gabon par 9 Services Provinciaux de la Famille.

ACTION N° 3 : Appui aux conjoints survivants et orphelins

Cette action contribue à l'assistance juridico administrative et psycho-sociale du Conjoint Survivant et de l'orphelin. Elle a également pour objectif l'éducation, la formation, la sensibilisation, la vulgarisation des droits et devoirs du Conjoint Survivant et de l'orphelin, la tenue d'un fichier national, la lutte contre la spoliation la révision et l'élaboration des textes réglementaires et législatifs en faveur du Conjoint survivant et orphelins ainsi que leur prise en charge.

Cette assistance consiste à accompagner les conjoints survivants et les orphelins dans la résolution des conflits liés à la succession et dans la lutte contre la précarité de cette catégorie de population en détresse.

Cette action est mise en œuvre par la Direction Générale de la Protection de la veuve et de l'Orphelin au niveau central et dans les neuf provinces par les services provinciaux de la famille.

ACTION N° 4 : Promotion de la femme et du Genre

La Direction Générale de la Promotion de la Femme a pour mission de mettre en œuvre la politique gouvernementale en matière de promotion de la femme et du Genre. A ce titre, elle initie et prend des mesures pour promouvoir les droits de la femme et faciliter la prise en compte de l'approche Genre dans les politiques et programmes parmi lesquelles :

- l'initiation d'actions destinées à améliorer la condition de la femme ;
- la coordination et l'assistance à la femme dans l'élaboration et la réalisation des projets socio-économiques et culturels ;
- l'appui à l'insertion socio professionnelle des mères célibataires ;
- l'appui psychologique et juridique des femmes ;
- l'appui à l'accès aux minima sociaux en faveur des mères célibataires ;
- l'examen des textes juridiques existants et les propositions de révision de ces derniers en cas de dispositions discriminatoires ;
- la lutte contre la déperdition scolaire féminine ;
- les études sur les conditions de travail des femmes en milieu rural et urbain ;
- la mise à jour de la documentation sur les filières et les professions correspondants à la femme ;
- les propositions de mesure visant à prendre en compte l'emploi de la femme au foyer ;
- la lutte contre le désœuvrement de la femme.

L'action de Promotion de la Femme et du Genre est mise en œuvre par la Direction Générale de la Promotion de la Femme au niveau central et les neufs (09) Services Provinciaux de la Famille.

PRESENTATION STRATEGIQUE DU PROGRAMME

ANALYSE STRATEGIQUE DU CONTEXTE ET DU CHAMP DU PROGRAMME

Les éléments de contexte qui impactent le programme sont principalement les suivants :

- la multiplication des situations de fragilité liées à l'augmentation du coût de la vie et à l'affaiblissement du modèle familial traditionnel ;
- le nombre important d'administrations impliquées dans des actions visant à éviter l'exclusion sociale des publics fragilisés ;
- une administration de la Famille qui a fait l'objet de restructurations successives ;
- un appui technique significatif apporté par des organisations internationales à l'instar de l'UNICEF et du FNUAP ;
- une internationalisation et une médiatisation de plus en plus forte des questions liées à la place de la femme et du Genre dans la société.

Les usagers attendent de l'action du programme une prise en charge effective des situations de fragilité socio-économiques par des services sociaux de proximité et d'écoute, de même qu'une information de base sur les aides et les dispositifs existants.

Les partenaires (organisations internationales et associations) intervenant dans le champ du programme attendent pour leur part une coordination et des actions concertées efficaces avec les services de l'Etat.

Enfin, les autorités politiques attendent de l'action du programme :

- le respect des engagements internationaux pris par le Gabon en faveur de la protection des personnes en situation de fragilité (OMD) ;
- la lutte contre l'inégalité sociale ;
- une plus forte protection de la femme et promotion de son rôle dans la société ;
- le développement d'une politique d'autonomisation des usagers.

Plusieurs points forts peuvent d'ores et déjà être mis à l'actif du programme :

- un effort pour rapprocher les services sociaux de base des populations, en zone urbaine et rurale ;
- la mise en place d'un cadre juridique plus protecteur (filles-mères, veuves, orphelins, femmes, personnes âgées) ;
- des résultats réels obtenus dans la prise en charge des filles-mères et en matière de protection de la veuve et de l'orphelin
- l'organisation d'évènements nationaux pour mettre en valeur la place de la femme dans la société
- la mise en place des dispositifs d'aide de la CNAMGS, outil de financement unique des aides ponctuelles aux exclus.

Parmi les manques et difficultés à traiter prioritairement, il faut mentionner :

- l'écart entre les actions réalisées / les résultats obtenus et les besoins des populations cibles ;
- le caractère embryonnaire du système d'information sur programme ;
- la faiblesse du réseau associatif dans le champ du programme ;
- l'absence de cohérence des actions conduites par les différents acteurs impliqués, y compris au sein même de l'administration ;
- la faiblesse dans le suivi et l'exécution des politiques existantes dans le champ du programme ;
- l'absence d'évaluation des dispositifs et actions mis en œuvre.

ENJEUX

- **Enjeu 1** : Réussir à concevoir, mettre en œuvre et évaluer des politiques familiales et d'inclusions sociales claires et cohérentes, en étroite coordination avec les autres administrations et les partenaires
- **Enjeu 2** : Promouvoir et renforcer la justice sociale des familles au Gabon
- **Enjeu 3** : Eviter que les familles, enfants et adultes fragilisés par les accidents de la vie ne tombent dans une situation d'exclusion et de détresse sociale ; les rendre acteurs des projets impulsés par l'administration
- **Enjeu 4** : Promouvoir le statut social, économique et politique de la femme dans la société gabonaise
- **Enjeu 5** : Promouvoir l'intégration de l'approche dans les politiques socioéconomiques

LISTE DES OBJECTIFS STRATEGIQUES AVEC LE(S) RESULTAT(S) ANNUEL(S) ATTENDU(S)

OBJECTIF N°1 : ETRE PARVENU A UNE BONNE CONNAISSANCE DES BENEFICIAIRES DE L'ACTION DU PROGRAMME

- **Résultat annuel attendu 1** : 3 dossiers de synthèse documentaires à élaborer sur les bénéficiaires
- **Résultat annuel attendu 2** : 1 enquête et étude réalisées sur les filles mères.

OBJECTIF N°2 : AVOIR REUSSI A ELABORER LES DIFFERENTES POLITIQUES NATIONALES DANS LE CHAMP DU PROGRAMME ET AVOIR ACTUALISE LES TEXTES LEGISLATIFS ET REGLEMENTAIRES QUI LE NECESSITENT

- **Résultat annuel attendu 1** : 2 politiques nationales à élaborer.

OBJECTIF N°3 : AVOIR REUSSI A PRENDRE EN CHARGE LES FAMILLES ECONOMIQUEMENT FAIBLES (FEF)

- **Résultat annuel attendu 1** : 7 000 FEF (filles-mères et autres familles vulnérables) auront bénéficié d'un accès aux filets sociaux (transferts sanitaire, alimentaire, formations professionnelles, frais de scolarité, de garderie et de layettes, subvention eau et électricité, ...)
- **Résultat annuel attendu 2** : 120 filles-mères auront bénéficié des AGR et d'un package minimum d'installation

OBJECTIF N°4 : ACCOMPAGNER ET SOUTENIR LES CONJOINTS SURVIVANTS EN LES RENDANT TOUJOURS PLUS ACTEURS

- **Résultat annuel attendu 1** : 300 Conjointes survivants auront accédé à une activité génératrice de revenus
- **Résultat annuel attendu 2** : 1 000 conjoints survivants auront bénéficié de l'accès aux filets sociaux

OBJECTIF N°5 : ACCOMPAGNER ET SOUTENIR LES ORPHELINS EN LES RENDANT TOUJOURS PLUS ACTEURS

- **Résultat annuel attendu 1** : 300 orphelins identifiés vivant dans des Familles Economiquement Faibles auront bénéficié des filets sociaux
- **Résultat annuel attendu 2** : 300 orphelins auront obtenu un diplôme ou une qualification

OBJECTIF N°6 : SOUTENIR LES ENFANTS DES FAMILLES ECONOMIQUEMENT FAIBLES (FEF)

- **Résultat annuel attendu 1** : 5 000 enfants des FEF auront bénéficié d'un accompagnement spécifique

OBJECTIF N°7 : AVOIR REUSSI A FAIRE PRENDRE EN COMPTE L'APPROCHE « GENRE »

- **Résultat annuel attendu 1** : 6 Administrations auront pris en compte l'approche Genre.
- **Résultat annuel attendu 2** : régression de 10% des violences faites aux femmes.

OBJECTIF N°8 : AVOIR DEVELOPPE LES COMPETENCES DES AGENTS DANS LES DOMAINES D'ACTION DU PROGRAMME

- **Résultat annuel attendu 1** : 10 agents auront bénéficié d'une action de formation.

OBJECTIF N°9 : ETRE PARVENU A DEVELOPPER L'AUTONOMIE SOCIO-ECONOMIQUE DES FEMMES

- **Résultat annuel attendu 1** : 500 femmes auront accédé à une activité génératrice de revenus(AGR) ;
- **Résultat annuel attendu 2** : 500 femmes célibataires avec enfant à charge auront bénéficié d'une formation professionnelle ;
- **Résultat annuel attendu 3** : 500 femmes célibataires avec enfant à charge économiquement faibles ont accédé aux filets sociaux.

OBJECTIF N°10 : AVOIR REUSSI A PRENDRE EN CHARGE LES PERSONNES AGEES

- **Résultat annuel attendu 1** : 2 000 personnes âgées en situation d'exclusion ou de détresse enregistrées;
- **Résultat annuel attendu 2** : 2 000 personnes âgées enregistrées ayant bénéficié d'un plan d'action personnalisé ont accédé aux filets sociaux.

OBJECTIF N°1 : ETRE PARVENU A UNE BONNE CONNAISSANCE DES BENEFICIAIRES DE L'ACTION DU PROGRAMME

Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficiency de l'Administration**

Résultats annuels

- 3 dossiers de synthèse documentaires à élaborer sur les bénéficiaires
- 1 enquête et étude réalisées sur les filles mères

Indicateurs

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Prévision PAP	2014 Prévision Actualisée (1)	2015 Cible	2016 Cible	Cible Echéance pluriannuelle
Nombre de dossiers de synthèse documentaires élaborés sur les bénéficiaires	Nombre	ND			3	3	3

Source des données : DGF, DGPVO, DGPF

Précisions méthodologiques : simple décompte

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D'ACTION

- Etablissement d'une typologie des populations et caractérisation de chaque population
- Recensement des populations (à partir des demandes d'aide, par enquête, par regroupement des bases de données des autres administrations)
- Création, développement et exploitation des tableaux de bord de l'administration du programme (indicateurs d'éclairage, de charge, d'activité)
- Elaboration de dossiers de synthèse
- Réalisation d'enquêtes et études quantitatives et qualitatives (en interne ou externalisées)
- Formation des agents aux méthodologies d'enquêtes et études
- Echange d'expériences, capitalisation des connaissances entre les professionnels du secteur

CONTRIBUTIONS DES OPERATEURS / PARTENAIRES

L'Observatoire National de Protection des Droits de la Famille (ONPDF) :

- Renseignement en matière de statistiques et appui dans l'élaboration des différentes études
- Appui à l'élaboration des bases de données

L'Observatoire National des Droits de l'Enfant (ONDE):

- Renseignement en matière de statistiques et appui dans l'élaboration des différentes études
- Appui à l'élaboration des bases de données

OBJECTIF N°2 : AVOIR REUSSI A ELABORER LES DIFFERENTES POLITIQUES NATIONALES DANS LE CHAMP DU PROGRAMME ET AVOIR ACTUALISE LES TEXTES LEGISLATIFS ET REGLEMENTAIRES QUI LE NECESSITENT

Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficiency de l'Administration**

Résultat annuel

- 2 politiques nationales à élaborer :
 - Elaboration de la première partie du Code de la famille et de l'action sociale :
 - Elaboration des normes et procédures de prise en charge des Orphelins et autres enfants vulnérables (OEV)

Indicateurs

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Prévision PAP	2014 Prévision Actualisée (1)	2015 Cible	2016 Cible	Cible Echéance pluriannuelle
Taux d'avancement du projet de Code de la Famille et de l'action Sociale	%				50%	50%	100%
Elaboration des normes et procédures de prise en charge des Orphelins et autres enfants vulnérables (OEV)	%				100%	0	100%

Source des données : Direction Générale de la Famille- Direction Générale de la Protection de la Veuve et de l'Orphelin

Précisions méthodologiques :

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D'ACTION

Politiques nationales

- Identification et périmètre des politiques à élaborer
- Mise en place d'une démarche projet impliquant l'ensemble des parties prenantes, autres administrations et partenaires
- Formation d'agents à la conception et à l'animation de la démarche de projet
- Exploitation des matériaux disponibles et réalisation d'études ou enquêtes complémentaires (populations, besoins, orientations politiques, actions déjà mises en œuvre, expériences conduites à l'international, enquêtes et études, rapports d'évaluation...)
- Définition / description des résultats à atteindre pour la politique, des dispositifs et actions à mettre en œuvre, des rôles et responsabilités des différents acteurs dans la mise en œuvre de la politique
- Evaluation des besoins de financement pluriannuels et définition des modalités de financement
- Etablissement de partenariats formalisés entre les parties prenantes

CONTRIBUTIONS DES OPERATEURS / PARTENAIRES

L'Observatoire National de Protection des Droits de la Famille (ONPDF):

- Renseignement en matière de statistiques et appui dans l'élaboration des différentes études
- Appui à l'élaboration des bases de données

L'Observatoire National des Droits de l'Enfant (ONDE):

- Renseignement en matière de statistiques et appui dans l'élaboration des différentes études
- Appui à l'élaboration des bases de données

La Direction Générale du Budget pour prise en compte du financement de l'étude au titre du Fonds d'études du fait de la validation des TDR du projet Code de la Famille

OBJECTIF N°3 : AVOIR REUSSI A PRENDRE EN CHARGE LES FAMILLES ECONOMIQUEMENT FAIBLES (FEF)

Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique**
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

Résultat annuel

- Résultat annuel attendu 1 : 7 000 FEF (filles-mères et autres familles vulnérables) auront bénéficié d'un accès aux filets sociaux (transferts sanitaire, alimentaire, formations professionnelles, frais de scolarité, de garderie et de layettes, subvention eau et électricité, ...)
- Résultat annuel attendu 2 : 120 filles-mères auront bénéficié des AGR et d'un package minimum d'installation

Indicateurs

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Prévision PAP	2014 Prévision Actualisée (1)	2015 Cible	2016 Cible	Cible Echéance pluriannuelle
Nombre de FEF ayant bénéficié d'un accès aux filets sociaux (filles mères et autres familles vulnérables)	nombre				7 000	60 000	115 000
Nombre de filles ayant bénéficié d'une AGR et d'un package minimum d'installation	nombre				120	1 000	2 000

Source des données : Direction Générale de la Famille

Précisions méthodologiques :

- L'indicateur 1, montre le nombre de fille mère formés obtenu après identification c'est un décompte.
- L'indicateur 2, montre le nombre de filles mères ayant bénéficié d'un AGR. C'est un décompte arithmétique.

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D'ACTION

- Amélioration de l'accueil des filles mères
- Information / sensibilisation des filles mères, familles, du grand public
- Soutien à la scolarisation des enfants de filles mères, développement des haltes garderies et cases communautaires
- Développement de l'offre de formation et des bourses de formation
- Développement des package minimum d'installation
- Elaboration des procédures de prise en charge des filles mères
- Amélioration de la coordination avec les partenaires et animation du réseau
- Formation des agents et des partenaires
- Développement de nouvelles approches et méthodologies d'action (individualisation et intégration des réponses ; systématisation du bilan initial, suivi, contrôle et évaluation pour chaque bénéficiaire)
- Développement des plans d'aide personnalisés
- Echanges d'expériences, capitalisation des connaissances entre les professionnels du secteur

CONTRIBUTIONS DES OPERATEURS / PARTENAIRES

Financement par le FNAS et la CNAMGS des AGR et des filets sociaux ;

Appui à l'élaboration des bases de données par l'ONPDF

OBJECTIF N°4 : ACCOMPAGNER ET SOUTENIR LES CONJOINTS SURVIVANTS EN LES RENDANT TOUJOURS PLUS ACTEURS

Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique**
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

Résultat annuel

- Résultat annuel attendu 1 : 300 Conjointes survivants auront accédé à une activité génératrice de revenus
- Résultat annuel attendu 2 : 1 000 conjointes survivants auront bénéficié de l'accès aux filets sociaux

Indicateurs

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Prévision PAP	2014 Prévision Actualisée (1)	2015 Cible	2016 Cible	Cible Echéance pluriannuelle
Nombre de CS ayant accédé à une AGR	Nombre				300	600	1100
Nombre conjoints survivants ayant bénéficié des filets sociaux	Nombre				1 000	18 000	20 000

Source des données : Direction Générale de la Protection de la Veuve et de l'Orphelin

Précisions méthodologiques : les deux indicateurs sont des décomptes arithmétiques. Ils informent sur le nombre de CS ayant accédés à une AGR et ceux ayant bénéficié des filets sociaux.

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D'ACTION

- Mise en place de cellules d'écoute de proximité ;
- Elaboration de procédures de prise en charge des CS et développement de partenariat avec les cabinets d'huissiers et d'avocats et de notaires ;
- Développement des plans d'aide personnalisés ;
- Formation des CS ;

CONTRIBUTIONS DES OPERATEURS / PARTENAIRES

CNAMGS

Accompagnement dans la prise en charge des filets sociaux

FNAS

Accompagnement dans la prise en charge volet AGR des Conjoints survivants

UNFPA, ONU-FEMME, dans l'accompagnement des CS

OBJECTIF N°5 : ACCOMPAGNER ET SOUTENIR LES ORPHELINS EN LES RENDANT TOUJOURS PLUS ACTEURS

Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique**
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

Résultats annuels

- Résultat annuel attendu 1 : 300 orphelins identifiés vivant dans des Familles Economiquement Faibles auront bénéficié des filets sociaux
- Résultat annuel attendu 2 : 300 orphelins auront obtenu un diplôme ou une qualification

Indicateurs

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Prévision PAP	2014 Prévision Actualisée (1)	2015 Cible	2016 Cible	Cible Echéance pluriannuelle
Nombre d'orphelins identifiés vivant dans des Familles Economiquement Faibles auront bénéficié des filets sociaux	Nombre				300	1 000	2 000
Nombre d'orphelins ayant obtenu à l'issu de l'accompagnement relatif à l'appui scolaire un diplôme ou une qualification	Nombre				300	400	700

Source des données : DGPVO

Précisions méthodologiques :

Le nombre d'orphelins scolarisés enregistrés est le nombre d'orphelins scolarisés rapporté au nombre total d'orphelins enregistrés

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D'ACTION

- Partenariat avec les cabinets d'huissiers, d'avocats et notaires
- Appui à la scolarisation et/ou à la formation : prise en charge des frais de scolarité et de participation aux examens nationaux, kits scolaires, financement des cours de soutien, bourses d'étude...
- Elaboration des procédures de prise en charge des orphelins
- Développement de l'accompagnement administratif et juridique

CONTRIBUTIONS DES OPERATEURS / PARTENAIRES

CNAMGS

Accompagnement dans la prise en charge des filets sociaux.

UNICEFF, ONDPF dans l'accompagnement et l'élaboration des normes.

OBJECTIF N°6 : SOUTENIR LA REUSSITE PRESOLAIRE DES ENFANTS DE FAMILLES ECONOMIQUEMENT FAIBLES (FEF)

Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique**
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

Résultat annuel

- Résultat annuel attendu 1 : 5 000 enfants des FEF auront bénéficié d'un accompagnement spécifique

Indicateurs

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Prévision PAP	2014 Prévision Actualisée (1)	2015 Cible	2016 Cible	Cible Echéance pluriannuelle
Nombre d'enfants de FEF ayant bénéficiés d'un accompagnement spécifique	Nombre				5 000	5 500	10 500

Source des données : DGF

Précisions méthodologiques :

- L'indicateur informe sur le nombre d'enfants de FEF ayant bénéficié d'un accompagnement spécifique. C'est un décompte.

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D'ACTION

- Développement de nouvelles approches et méthodologies d'action (individualisation et intégration des réponses ; systématisation du bilan initial, suivi, contrôle et évaluation pour chaque bénéficiaire)
- Appui à la scolarisation des enfants : prise en charge des frais de scolarité et de participation aux examens nationaux, kits scolaires, financement des cours de soutien, bourses d'étude...
- Amélioration de la coordination des partenaires et animation du réseau
- Information / sensibilisation des enfants, des familles et du grand public
- Elaboration des procédures de prise en charge de la scolarisation des enfants
- Echanges d'expérience entre professionnels, capitalisation des connaissances
- Formation des agents et des partenaires

CONTRIBUTIONS DES OPERATEURS / PARTENAIRES

CNAMGS

Accompagnement dans la prise en charge des filets sociaux.

ONPDF et ONDE pour l'appui à la collecte des données.

OBJECTIF N°7 : AVOIR REUSSI A FAIRE PRENDRE EN COMPTE L'APPROCHE « GENRE »

Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique**
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

Résultats annuels

- Résultat annuel attendu 1 : 6 Administrations auront pris en compte l'approche Genre.
- Résultat annuel attendu 2 : régression de 10% des violences faites aux femmes.

Indicateurs

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Prévision PAP	2014 Prévision Actualisée (1)	2015 Cible	2016 Cible	Cible Echéance pluriannuelle
Nombre d'administrations prenant en compte l'approche genre	Nombre	NC	NC	NC	6	10	10
Taux de régression des violences faites aux femmes	%	NC	NC	52%	40%	30%	30%

Source des données : DGPF/EDS 2012

Précisions méthodologiques :

L'indicateur 1 informe sur le nombre d'Administrations prenant en compte l'approche Genre. C'est un décompte arithmétique.

Taux de régression des violences faites aux femmes : c'est ratio obtenu à partir du nombre de femme ayant subi des violences sur l'ensemble des femmes.

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D'ACTION

- Elaboration et mise en œuvre du plan d'action d'équité et d'égalité du genre ;
- Mise en place, formation et animation d'un réseau de référents dans les administrations;
- Actions de sensibilisation (communication, formation, ateliers d'échanges d'expérience, Kit d'information sur les droits des femmes et les violences faites aux femmes, séminaires avec témoignages extérieurs, plaidoyers...);
- Mise en place d'un groupe de travail interne au programme ;
- Mise en œuvre des actions prioritaires ;
- Mise en place d'un cadre pérenne de coordination interministérielle pour organiser la prise en compte en continu de l'approche « genre » dans l'action des administrations ;
- Mise en place d'un numéro vert pour les victimes de violences.

CONTRIBUTIONS DES OPERATEURS / PARTENAIRES

ONDPF dans l'accompagnement de l'audit du Genre et à l'appui de collectes de données.

UNFPA, ONU FEMME, PNUD, FAO et ONU SIDA dans la prise en compte et l'intégration socio-économique du Genre.

OBJECTIF N°8 : AVOIR DEVELOPPE LES COMPETENCES DES AGENTS DANS LES DOMAINES D'ACTION DU PROGRAMME

Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficiency de l'Administration**

Résultat annuel

- Résultat annuel attendu 1 : 10 agents auront bénéficié d'une action de formation.

Indicateurs

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Prévision PAP	2014 Prévision Actualisée (1)	2015 Cible	2016 Cible	Cible Echéance pluriannuelle
Nombre d'agents formateurs formés	Nombre				10	10	20

Source des données : DGAS

Précisions méthodologiques : l'indicateur montre le nombre d'agents ayant bénéficié d'une formation. C'est un décompte arithmétique.

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D'ACTION

- Définition et priorisation des besoins ;
- Elaboration d'un plan pluriannuel de formation, incluant une évaluation du coût budgétaire ;
- Elaboration de cahiers de charge andragogiques ;
- Développement des réponses andragogiques et réalisation des actions, en interne ou en externe ;
- Evaluation des actions de formation ;
- Redéploiement des agents dans les différents services selon les besoins.

CONTRIBUTIONS DES OPERATEURS / PARTENAIRES

Système des Nations Unies dans l'accompagnement des renforcements des capacités des agents.

OBJECTIF N°9 : ETRE PARVENU A DEVELOPPER L'AUTONOMISATION ECONOMIQUE DE LA FEMME

Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique**
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficacité de l'Administration

Résultats annuels

- Résultat annuel attendu 1 : 500 femmes auront accédé à une activité génératrice de revenus(AGR) ;
- Résultat annuel attendu 2 : 500 femmes célibataires avec enfant à charge auront bénéficié d'une formation professionnelle ;
- Résultat annuel attendu 3: 500 femmes célibataires avec enfant à charge économiquement faibles ont accédé aux filets sociaux.

Indicateurs

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Prévision PAP	2014 Prévision Actualisée (1)	2015 Cible	2016 Cible	Cible Echéance pluriannuelle
Nombre de femme ayant accédé à une AGR	Nombre				500	500	1000
Nombre de femmes célibataire avec enfant charge ayant bénéficié d'une formation professionnelle	Nombre				500	2000	3000
femmes célibataire avec enfant à charge ayant accédé aux filets sociaux	Nombre				500	8000	15000

Source des données : Direction de la Promotion de la Femme

Précisions méthodologiques : Décompte arithmétiques

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D'ACTION

- Elaboration de la stratégie nationale d'autonomisation des femmes
- Actions de sensibilisation et identification (communication, formation, séminaires avec témoignages extérieurs, plaidoyers...)
- Mise en place d'un cadre pérenne de coordination interministérielle pour organiser l'autonomisation de la femme
- Développement du suivi des femmes bénéficiaires d'AGR
- Développement des partenariats avec les instituts de formation

CONTRIBUTIONS DES OPERATEURS / PARTENAIRES

CNAMGS

Accompagnement dans la prise en charge des filets sociaux (mères célibataires)

FNAS

Accompagnement pour le financement des AGR.

ONDF pour la collecte des données sur les mères chefs de ménages

OBJECTIF N°10 : AVOIR REUSSI A PRENDRE EN CHARGE LES PERSONNES AGEES

Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique**
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

Résultats annuels

- Résultat annuel attendu 1 : 2 000 personnes âgées en situation d'exclusion ou de détresse enregistrées;
- Résultat annuel attendu 2 : 2 000 personnes âgées enregistrées ayant bénéficié d'un plan d'action personnalisé ont accédé aux filets sociaux.

Indicateurs

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Prévision PAP	2014 Prévision Actualisée (1)	2015 Cible	2016 Cible	Cible Echéance pluriannuelle
Nombre des personnes âgées en situation d'exclusion ou de détresse enregistrées	Personnes âgées	-	-	-	2 000	31 000	56 000
Nombre de personnes âgées enregistrées ayant bénéficié d'un plan d'action personnalisé	Personnes âgées	-	-	-	2 000	31 000	56 000

Source des données : DGF

Précisions méthodologiques : Décomptes arithmétiques

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D'ACTION

- Etablissement d'une typologie précise des personnes âgées
- Développement de nouvelles approches et méthodologies d'action (individualisation et intégration des réponses ; systématisation du bilan initial, suivi, contrôle et évaluation pour chaque bénéficiaire)
- Développement des plans d'aide personnalisés, des projets d'insertion / réinsertion multi composantes
- Sensibilisation / information des personnes âgées, des familles, du grand public
- Formation des agents et des partenaires
- Mobilisation à la carte des dispositifs, coordination avec l'ensemble des acteurs impliqués, animation du réseau des intervenants
- Echanges d'expériences, de bonnes pratiques entre les professionnels du secteur
- Evaluation des dispositifs
- Développement des centres d'accueil
- Subventions de l'Etat aux partenaires
- Amélioration des modes de financement des dispositifs

CONTRIBUTIONS DES OPERATEURS / PARTENAIRES

CNAMGS

Accompagnement dans la prise en charge des filets sociaux

ONPDF et ONDE pour l'appui à la collecte des données

PRESENTATION DES MOYENS DEMANDES

PROPOSITIONS BUDGETAIRES

PRESENTATION DES CREDITS PAR ACTION ET PAR TITRE

Actions et titres	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Ouvertes en LF (1) pour 2014	Demandées pour 2015	Votés en LF (1) pour 2014	Demandés pour 2015
N° 22.752.1 Famille et enfant	932 611 370	7 031 851 050	932 611 370	7 031 851 050
Titre 1. Charges financières de la dette	0	0	0	0
Titre 2. Dépenses de personnel	0	0	0	0
Titre 3. Dépenses de biens et services	192 611 370	216 083 870	192 611 370	216 083 870
Titre 4. Dépenses de transfert	740 000 000	6 815 767 180	740 000 000	6 815 767 180
Titre 5. Dépenses d'investissement	0	0	0	0
Titre 6. Autres dépenses	0	0	0	0
N° 22.752.2 Personnes Agées	0	1 000 000 000	0	1 000 000 000
Titre 1. Charges financières de la dette	0	0	0	0
Titre 2. Dépenses de personnel	0	0	0	0
Titre 3. Dépenses de biens et services	0	0	0	0
Titre 4. Dépenses de transfert	0	1 000 000 000	0	1 000 000 000
Titre 5. Dépenses d'investissement	0	0	0	0
Titre 6. Autres dépenses	0	0	0	0
N° 22.752.3 Appui aux CS et Orphelins	83 042 088	1 566 301 300	83 042 088	1 566 301 300
Titre 1. Charges financières de la dette	0	0	0	0
Titre 2. Dépenses de personnel	0	0	0	0
Titre 3. Dépenses de biens et services	58 040 088	66 301 300	58 040 088	66 301 300
Titre 4. Dépenses de transfert	25 000 000	1 500 000 000	25 000 000	1 500 000 000
Titre 5. Dépenses d'investissement	0	0	0	0
Titre 6. Autres dépenses	0	0	0	0
N° 22.752.4 Promotion de la Femme et du « Genre »	245 011 770	551 007 438	245 011 770	551 007 438
Titre 1. Charges financières de la dette	0	0	0	0
Titre 2. Dépenses de personnel	0	0	0	0
Titre 3. Dépenses de biens et services	225 011 770	51 007 458	225 011 770	51 007 458
Titre 4. Dépenses de transfert	20 000 000	500 000 000	20 000 000	500 000 000
Titre 5. Dépenses d'investissement	0	0	0	0
Titre 6. Autres dépenses	0	0	0	0
Total pour le programme	1 260 665 228	10 149 159 808	1 260 665 228	10 149 159 808
<i>Dont : FDC, ADP (2) et autres ressources attendus</i>				
Titre 1. Charges financières de la dette	0	0	0	0
Titre 2. Dépenses de personnel	0	0	0	0
Titre 3. Dépenses de biens et services	475 663 228	333 392 628	475 663 228	333 392 628
Titre 4. Dépenses de transfert	785 000 000	9 815 767 180	785 000 000	9 815 767 180
Titre 5. Dépenses d'investissement	0	0	0	0
Titre 6. Autres dépenses	0	0	0	0

Remarque : le montant total du programme n'intègre pas les dépenses de personnel pour les actions 1, 2, 3 et 4.

- (1) Les crédits qui figurent dans cette colonne sont ceux de la loi finances initiale ou de la loi de finances rectificative si cette dernière intervient.
- (2) FDC : fonds de concours (article 38 de la LOLF)
ADP : attributions de produits (article 38 de la LOLF)

PROPOSITIONS D'EMPLOIS

EMPLOIS DE L'ADMINISTRATION

Emplois de l'administration	Effectifs					
	Réalisation 2013 (1)	Ouverts en LF pour 2014 (a)	Répartition prévisionnelle 2015			Total
			Prévisions de sorties	Prévisions d'entrées	Ecart (entrées - sorties)	
Solde permanente des emplois de l'administration (s) = s1 + s2 + s3 + s4	NC	491	0	59	59	550
Solde forfaitaire globale (s1)	0	0	0	0	0	0
Catégorie A (s2)	NC	126	0	37	37	163
Permanents	NC	126	0	37	37	163
Non permanents	NC	0	0	0	0	0
Catégorie B (s3)	NC	320	0	22	22	342
Permanents	NC	320	0	22	22	342
Non permanents	NC	0	0	0	0	0
Catégorie C (s4)	NC	45	0	0	0	45
Permanents	NC	45	0	0	0	45
Non permanents	NC	0	0	0	0	0
Main d'œuvre non permanente (t)	NC	208	0	5	5	213
Total pour les emplois de l'administration (v) = s+t	NC	699	0	64	64	763

(1) La réalisation de l'année précédente reprend la présentation du total du RAP de l'année précédente

EMPLOIS DES OPERATEURS DE L'ETAT

Emplois rémunérés	Effectifs		
	Réalisation 2013 (1)	Prévision 2014	Prévision 2015
Operateur OBSERVATOIRE NATIONAL DE PROTECTION DES DROITS DE LA FAMILLE (ONPDF)			
Emplois rémunérés par le programme - inclus dans le plafond d'emplois du ministère (2)	NC	3	5
Emplois rémunérés par l'opérateur - hors plafond d'emplois du ministère (3)	12	14	16
Total pour l'opérateur	12	17	21
Total pour le programme	NC	716	784

- (1) La réalisation de l'année précédente reprend la présentation du total du RAP de l'année précédente
 (2) Les emplois dont les rémunérations sont versés en direct par l'Etat
 (3) Les emplois dont les rémunérations sont versés par l'opérateur sur ressources émanant du programme

JUSTIFICATION AU PREMIER FRANC CFA

DEPENSES DE PERSONNEL

	2014 Réalisation		2015 Prévision		Ecart entre 2015 et 2014	
	Effectifs (1)	Coût total (2)	Effectifs (1)	Coût total (2)	Ecart d'effectifs (effectifs 2015 – effectifs 2014)	Ecart de coût (coût 2015 – coût 2014)
Solde permanente des emplois de l'administration (s) = s1 + s2 + s3 + s4	491		550		59	
Solde forfaitaire globale (s1)						
Catégorie A (s2)	126		163		37	
Permanents	126		163		37	
Non permanents						
Catégorie B (s3)	320		342		22	
Permanents	320		342		22	
Non permanents						
Catégorie C (s4)	45		45		-	
Permanents	45		45		-	
Non permanents						
Main d'œuvre non permanente (t)	208		213		5	
Autres H.G (payer directement par le Fonds d'Aide)	186		186		-	
Emplois des opérateurs (u)	17		21		8	
Emplois rémunérés par le programme - inclus dans le plafond d'emplois du ministère (3)	3		5		2	
Emplois rémunérés par l'opérateur - hors plafond d'emplois du ministère (4)	14		16		2	
Total pour le programme (v) = s + t + u	716		784		68	

- (1) Les effectifs rappelés ci-dessus pour l'année considérée sont ceux de la colonne « Total » des propositions d'emplois de l'administration (voir p35), ou la somme des données de la colonne « Prévision 2015 » des propositions d'emplois des opérateurs de l'Etat (voir p35)
- (2) Le coût total des emplois pour le programme doit être égal au « Titre 2. Dépenses de personnel » de la présentation des crédits par action et par titre pour l'année considérée (voir p34)
- (3) Les emplois dont les rémunérations sont versés en direct par l'Etat
- (4) Les emplois dont les rémunérations sont versés par l'opérateur sur ressources émanant du programme

Besoins de recrutement					Justification
Priorité	Métier / Fonction	Nombre	Dont internes	Dont externes	
1	Conseiller d'Administration Sociale (A1)	4	4		<p>le personnel recruté permettra de renforcer les capacités en RH pour une efficacité dans les actions du programme.</p> <p>Il permettra également à l'atteinte des objectifs de performance assignée aux missions du Programme PPF.</p>
2	Assistant Social (A2)	9	9		
3	Agent Technique d'Education Spécialisée (B1)	10		10	
4	Anthropologue de fait coutumier (A1/A2)	4	4		
5	Psychologue spécialisé (A1/A2)	5	5		
6	Conseiller d'éducation spécialisé (A1)	2	2		
7	Juriste en droit successoral (A1/A2)	4	4		
8	Educateur Spécialisé	7	7		
9	Agent Technique d'Action Sociale (B1)	12	12		
10	Sociologues (A1/A2)	2	2		
11	Ressources humaines (A1/A2)	1	1		

Besoins de recrutement OBSERVATOIRE NATIONAL DE PROTECTION DES DROITS DE LA FAMILLE (ONPDF)					Justification
Priorité	Métier / Fonction	Nombre	Dont internes	Dont externes	
1	Ingénieur informaticien A1	1	1		<p>La mise en œuvre effective de la collecte des données, en lien avec la Stratégie nationale d'Investissement Humain, commande que l'Observatoire dispose d'une expertise de haut niveau, conformément au Référentiel des Métiers et des Compétences déjà élaboré, expertise à fidéliser par un traitement conséquent de qualité.</p>
2	Statisticiens/Démographes A1	2	2		
3	Juriste A1	1	1		
4	Financier A1	1	1		
5	GRH A1/A2	1	1		
6	Administration générale A2/B1	2	2		

DEPENSES DE BIENS ET SERVICES

Degré de priorité	Nature de la dépense	2014 Montants	2015 Montants	Justifications pour 2015 à partir des déterminants physiques et financiers de la dépense
1. Dépenses de biens et services obligatoires				
Total		-	-	
2. Dépenses de biens et services indispensables	Dépense de fonctionnement de base des Services provinciaux	10 532 000	10 532 000	9 services provinciaux
	Haltes garderies	108 434 166	108 434 166	Fonctionnement de 23 Haltes garderies
	Centres d'éducation préscolaires et crèches	61 599 237	61 599 237	Fonctionnement de 42 CEP et de 2 crèches
	Direction Générale de la Famille	35 518 467	35 518 467	Fonctionnement de la Direction Générale de la Famille et ses services (Fournitures de bureau et informatique papeterie et frais de mission et de déplacement)
	Direction Générale de la Veuve et de l'Orphelin	57 725 128	66 301 310	Fonctionnement de la Direction Générale et de ses services (Fournitures de bureau et informatique papeterie et frais de mission et de déplacement)
	Direction de la Promotion de la Femme	42 431 270	51 007 448	
Total		316 240 268	333 392 628	
3. Autres dépenses de biens et services				
Total		-	-	
Total Global		316 240 268	333 392 628	

DEPENSES DE TRANSFERTS

Type de transfert	Nature du dispositif de transfert	2014 Montants	2015 Montants	Justifications pour 2015
1. Transferts aux ménages	CNAMGS: Actions: N° 1 Famille et enfant Accompagnement des familles avec enfants à charge économiquement faibles (filles-mères et autres familles) économiquement faibles)	-	4 000 000 000	PARTICIPATION A LA MISE EN OEUVRE DE LA SNIH (volet 1) : accompagnement de 7 000 FEF (filles mères, enfant des FEF, protection de la petite, enfance) Achat kits scolaires : 4enfts*7000*25 000= 700 000 000 kits alimentaires: 25 000*3*7 000 = 525 000 000 Allocation scolaire : 4*20 000*7 000 = 560 000 000 Subvention en eau/électricité = 15 000*12mois*7 000FEF = 1 260 000 000 Subventions sanitaires: Vaccination et autre examens spécifique 197 500 000 Achat moustiquaires : 13167*15000=197 500 000 Formations professionnelles : 1 000 enfants*500 0000 = 500 000 000 120filles Mères*500 000 = 60 000 000
	CNAMGS: Actions: N° 2 Accompagnement des Personne Agées Accompagnement des personnes âgées vivant seuls ou dans une FEF		1 000 000 000	PARTICIPATION A LA MISE EN OEUVRE DE LA SNIH (volet 1) : 2 000 Kits alimentaires (2 000 *250 000) = 500 000 000 2 000 Kits hygiènes (2 000 * 250 000) = 500 000 000
	CNAMGS : Actions : N° 3 Accompagnement des Conjoints survivants seuls avec enfants	-	1 000 000 000	PARTICIPATION A LA MISE EN OEUVRE DE LA SNIH (volet 1) : Achat kits scolaires : 4enfts*300*25 000= 30 000 000 kits alimentaires: 25 000*3*300 = 22 500 000 Allocation scolaire : 4*20 000*300 = 24 000 000 Subvention en eau/électricité = 15 000*12mois*300CS = 54 000 000 Appui juridique : 500 000*3(cabinets)*300=450 000 000 Subventions sanitaires: Vaccination et autre examens spécifique : 50 000*300CS*4=60 000 000 Achat médicaments : 50 000*300CS*4=60 000 000 Formation professionnelle : 300CS*998334(transport, frais, kit d'installation=299 500 000

Type de transfert	Nature du dispositif de transfert	2014 Montants	2015 Montants	Justifications pour 2015
	CNAMGS : Accompagnement des orphelins en détresse	-	500 000 000	PARTICIPATION A LA MISE EN OEUVRE DE LA SNIH (volet 1) : Achat kits scolaires : 300*25 000= 7 500 000 kits alimentaires: 50 000*300*4 = 60 000 000 Appui juridique : 300 000*3(cabinets)*300=270 000 000 Formation professionnelle : 1500EV*541 667=81 250 000 Frais de scolarité : 1500EV*541 667= 81 250 000
	Actions : N°4 Promotion de la Femme et du Genre CNAMGS : Accompagnement des femmes célibataires avec enfants à charge économiquement faibles	-	500 000 000	PARTICIPATION A LA MISE EN ŒUVRE DE LA STRATEGIE NATIONALE D'INVESTISSEMENT HUMAIN dans son volet 1 (filets sociaux) : Achat kits scolaires : 4enfts*500*25 000= 50 000 000 kits alimentaires: 25 000*3*500= 37 500 000 Subvention en eau/électricité = 15 000*12mois*500 = 90 000 000 Subventions sanitaires: Vaccination et autre examens spécifique 36 250 000 Achat moustiquaires : 2 417*15000=36 250 000 Formations professionnelles : 500 Femmes*500 0000 = 250 000 000
Total	Filet Sociaux Volet 1		7 000 000 000	
2. Transferts aux collectivités locales			0	
Total		0	0	
3. Transferts aux entreprises et aux secteurs d'activité	Les besoins en fonctionnements de l'ONPDF	720 000 000	1 315 767 180	Besoin de fonctionnement de l'ONPDF (720 767 180), Besoin d'investissement (595 000 000)
	ONPDF: -Accompagnement des personnes âgées vivant seuls ou dans une FEF	-	500 000 000	PARTICIPATION A LA MISE EN OEUVRE DE LA SNIH (volet 1) : - Elaboration d'un fichier d'identification et de détermination des vulnérabilités des familles avec enfants à charge économiquement faibles - Elaboration d'un fichier d'identification et de détermination des vulnérabilités des personnes âgées
	ONPDF: Accompagnement des conjoints survivant seuls avec enfants à charge	-	500 000 000	PARTICIPATION A LA MISE EN OEUVRE DE LA SNIH (volet 1) : - Elaboration d'un fichier d'identification et de détermination des vulnérabilités des CS et Orphelin, élaboration des normes et procédures de PEC/OEV mise en place d'une base de données des OEV, Elaboration d'un guide juridique
	ONPDF : Accompagnement des femmes célibataires avec enfants à charge économiquement faibles	-	500 000 000	PARTICIPATION A LA MISE EN OEUVRE DE LA SNIH (volet 1) : - Elaboration d'un fichier d'identification et de détermination des vulnérabilités des femmes célibataires avec enfants à charge, élaboration des normes et procédures de mères célibataires, étude sur la situation des mères célibataires, Elaboration d'une base de données
Total		720 000 000	2 815 767 180	
4. Autres transferts		65 000 000		
Total				
Total Global		785 000 000		

PROGRAMME SOLIDARITE NATIONALE

PRESENTATION DU PROGRAMME

PERIMETRE DU PROGRAMME

Le programme Solidarité Nationale s'inscrit dans le cadre de la politique d'action sociale mise en œuvre par le Ministère de la Prévoyance Sociale et de la Solidarité Nationale pour lutter contre la fracture sociale et la marginalisation des personnes nécessiteuses. S'appuyant sur une vision à moyen terme du développement social, il inclut la Direction Générale des Affaires Sociales (DGAS), la Direction Générale du Bien-être (DGBE) et la Direction Générale de la Promotion des Associations du Secteur de l'Action Sociale et de la Famille (DGPASAF).

Il met l'accent aussi bien sur l'identification, l'insertion et/ou la réinsertion des enfants, des jeunes et des adultes nécessiteux, la nécessité d'aider les personnes en situation de handicap à vivre dignement au sein de la société, que sur la lutte contre les facteurs structurels qui engendrent et perpétuent la marginalisation de ces groupes. En outre, le programme est dédié à l'amélioration des conditions d'existence des populations et à l'instauration d'une justice sociale.

L'action du programme permet de conforter les mécanismes de transfert direct de ressources publiques aux personnes nécessiteuses, garantir à ces dernières la pleine jouissance de leurs droits, d'améliorer l'accès aux services sociaux et de contribuer à la création de richesse.

De façon plus précise, le programme Solidarité Nationale a pour cibles les personnes handicapées, les enfants et jeunes nécessiteux (enfants des rues, enfants victimes de violence, jeunes en situation de délinquance ou condamnés, etc.), personnes dépourvues d'acte de naissance, personnes économiquement faibles, personnes exposées et/ou victimes des catastrophes ou des calamités naturelles.

L'intervention médicale, la protection et promotion de la famille sont exclues du domaine de compétence du programme.

Placé sous la responsabilité de **Monsieur MOUBOUYI-MIDOKO Jean-Félix**, Directeur Général de la Promotion des Associations du Secteur de l'Action Sociale et de la Famille, la réalisation du programme Solidarité Nationale nécessite l'appui des associations, ONG et Fondations du secteur de l'action sociale et de la famille, du Fonds National d'Aide Sociale (FNAS), la Caisse Nationale d'Assurance Maladie et de Garantie Sociale (CNAMGS), et l'Observatoire National de la Promotion des Droits de la Famille (ONPDF), des partenaires au développement (PNUD, UNICEF, OMS, FNUAP, le Fonds mondial de lutte contre le VIH, le paludisme, la tuberculose, la Croix Rouge, FAO, OIT, WWF, Conseil de l'Europe, etc.).

Le programme est en corrélation avec ceux d'autres départements ministériels, notamment :

- agriculture et élevage :
 - apprentissage et formation aux métiers de maraîchage ;
 - pisciculture, horticulture et culture vivrière ;
- Formation professionnelle: insertion des jeunes (apprentissage et formation aux petits métiers) ;
- Education Nationale scolarisation et prise en charge des élèves handicapés ;
- Santé : prévention des risques sanitaires, offre et accès aux soins, accès aux médicaments et aux produits spécifiques ;
- éducation populaire : formation à la citoyenneté et alphabétisation ;
- enseignement supérieur : prise en charge des étudiants isolés ou vivant dans un foyer économiquement faible ... ;
- Justice ;
- Intérieur : gestion des catastrophes ;
- Droits Humains et Egalité des Chances et des Gabonais à l'Etranger ;
- Affaires étrangères.

Pour ce qui est des projets et réformes en cours, pourraient être cités :

- le Cadre Institutionnel ;
- le Manuel de Procédure d'établissement des actes de naissance en République Gabonaise

PRESENTATION DES ACTIONS

Le programme « Solidarité Nationale » comprend quatre actions :

- Soutien en faveur des personnes en situation de vulnérabilité ;
- Aide à l'insertion des personnes vivant avec un handicap ;
- Renforcement de la cohésion sociale ;
- Soutien et Développement des associations et des réseaux de l'Action Sociale.

ACTION N° 1 : SOUTIEN EN FAVEUR DES PERSONNES EN SITUATION DE VULNERABILITE

Cette action recouvre un champ englobant l'ensemble des activités aux niveaux individuel, du groupe et de la communauté qui seront mises en œuvre par la DGAS. A cet effet, elle dispose aux niveaux central, provincial et départemental des établissements spécialisés et de centres sociaux. Par ailleurs, les services sociaux en milieu spécialisé appuient l'action des professionnels d'autres secteurs sur toute l'étendue du territoire notamment l'éducation, l'enseignement supérieur, la santé, la justice, des collectivités locales par la prise en charge des populations en difficultés sociales.

Le soutien en faveur des personnes en situation de vulnérabilité et d'exclusion sociale consiste à réduire la vulnérabilité des groupes cibles en contribuant à leur autonomisation ou à leur insertion. Cette action vise entre autres les personnes adultes, les jeunes, élèves et étudiants.

La réduction de la vulnérabilité des personnes se fait en mettant l'accent sur la satisfaction de leurs besoins. Les interventions portent sur l'accueil, l'écoute, la médiation, l'accompagnement, la réinsertion sociale, le montage et examen des dossiers après enquête sociale. Ils seront transmis aux différentes Commissions pour l'octroi des aides et secours divers tels que les transferts financiers aux jeunes, les trousseaux de rentrée scolaire, les subventions sanitaires, l'accompagnement juridique, l'accueil dans les établissements spécialisés ou dans les familles. Il sera au préalable organisé une identification des cibles.

ACTION N° 2 : AIDE A L'INSERTION DES PERSONNES VIVANT AVEC UN HANDICAP

Cette action recouvre les activités visant l'autonomisation, l'insertion, la réinsertion, la réadaptation, l'éducation des personnes vivant avec un handicap. Il est aussi question de leur assurer une variété d'aides sous forme de transfert alimentaire, de transferts d'appoints, de subventions sanitaires, d'aides techniques ou technologiques.

Cette action vise également à offrir une prise en charge dans des établissements spécialisés et assurer le paiement pour services rendus aux auxiliaires de vie.

Il s'agira également de garantir l'application effective des textes existants sur leur protection. Elle couvre également la collecte et le traitement des demandes d'aide de toute nature émanant des personnes éligibles, en vue de l'octroi des aides et secours divers.

Pour mener cette action la DGAS dispose des centres sociaux sur toute l'étendue du territoire, des écoles spécialisées telle que l'École Nationale des Enfants Déficiants Auditifs (ENEDA) et d'un personnel qualifié pour la prise en charge du handicap.

ACTION N° 3 : RENFORCEMENT DE LA COHESION SOCIALE

L'action "Renforcement de la cohésion sociale" assure la conception, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des politiques publiques en matière de bien-être de tous, y compris les générations futures et le progrès social dans les diverses composantes : sociales, sanitaires, éducationnelles, culturelles, urbaines, rurales et environnementales. A cet effet, elle met en œuvre toute mesure ou action propre à promouvoir l'amélioration des conditions d'existence des populations, la consolidation de la cohésion sociale et l'instauration d'une justice sociale. Elle a également pour objectif l'éducation, la sensibilisation et la vulgarisation des droits et devoirs des populations cibles ainsi que la réalisation des études prospectives.

Les catégories de population prises en charge sont, entre autres.

- la population générale en ce qui concerne l'environnement social (cadre, qualité de vie et dimensions de bien-être);
- les apatrides ou personnes dépourvues d'acte de naissance;
- les enfants, jeunes et adultes exposés ou victimes des fléaux sociaux notamment le phénomène des Sans Domicile Fixe (SDF), celui des Enfants de la Rue (EDR), la délinquance juvénile et sénile, les grossesses précoces, la sexualité précoce, les violences faites aux enfants/jeunes, la déperdition scolaire et l'illettrisme, l'exploitation et le trafic des personnes, spécifiquement des enfants, l'alcoolisme, la drogue et la toxicomanie, les enfants en conflit avec la loi, l'abandon notamment celui des enfants, les enfants mendiants, la pédophilie, la cybercriminalité, etc.
- Les populations exposées ou victimes des risques sanitaires ;
- les populations exposées ou victimes des catastrophes et/ou des calamités naturelles.

La mise en cohérence de la politique de prévoyance sociale et de solidarité nationale est réalisée, entre autres, à travers :

- la promotion de l'insertion sociale des apatrides par l'accompagnement tout au long du processus d'établissement de l'acte de naissance;
- l'écoute, l'assistance, le conseil, l'orientation, la médiation, l'accompagnement et l'octroi des aides et secours divers directes ou par l'intermédiaires des opérateurs et/ou partenaires, notamment les aides ponctuelles, le soutien alimentaire, les subventions sanitaires, les transferts monétaires, les trousseaux de rentrée scolaire, l'accompagnement juridique aux enfants et jeunes en conflit avec la loi, l'accueil dans les établissements spécialisés, le placement dans les familles d'accueil et le cas échéant, la réinsertion dans les familles d'origine;
- la constitution de bases de données des victimes des fléaux ;
- la contribution à la gestion des catastrophes ;
- la construction des centres de vie et des centres d'éducation spécialisée en faveur des enfants et jeunes exposés ou victimes des fléaux ;
- la construction des structures de logements transitoires des victimes de catastrophes ;
- l'élaboration de normes en matière de prise en charge des populations cibles;
- la conception et mise en œuvre des programmes d'information, d'éducation, de communication destinées aux populations et la mobilisation communautaire ;
- l'élaboration et le suivi les indicateurs de bien-être et de progrès social en collaboration avec les collectivités locales, les universités, les hôpitaux et autres ;
- la contribution à l'autonomisation des populations cibles pour l'amélioration de leurs conditions de vie ;
- la conception et mise en œuvre des actions pour le bien-être de tous ;
- l'organisation des actions éducatives de lutte contre les risques sanitaires. ;
- le plaidoyer pour l'amélioration des conditions d'existence des populations cibles.

Cette action est mise en œuvre par la Direction Générale du Bien-Etre.

ACTION N°4 : SOUTIEN ET DEVELOPPEMENT DES ASSOCIATIONS ET DES RESEAUX DE L'ACTION SOCIALE

Cette action recouvre les activités d'identification, d'appui au diagnostic fonctionnel des associations, ONG et Fondations du Secteur de l'Action Sociale et de la Famille. Il s'agit également, de renforcer les capacités techniques, matérielles et financières de ces groupements, à travers des plaidoyers multiformes auprès des partenaires étatiques et multilatéraux. Leur organisation en réseaux de développement social et économique constitue le principal objectif visé par cette démarche. L'accompagnement de ces groupements dans le cadre de leurs projets respectifs permet de les situer au niveau des partenaires incontournables de l'Etat.

Cette action est mise en œuvre par la Direction Générale de la Promotion des Associations du Secteur de l'Action sociale et de la Famille.

PRESENTATION STRATEGIQUE DU PROGRAMME

ANALYSE STRATEGIQUE DU CONTEXTE ET DU CHAMP DU PROGRAMME

Les éléments de contexte qui impactent le programme sont principalement les suivants :

- la multiplication des situations de détresse liées à l'augmentation du coût de la vie, à la fragilisation du modèle familial traditionnel, à l'affaiblissement des réseaux de solidarité naturels ;
- l'essor du réseau associatif et le nombre important de projets ponctuels et de toute nature mises en œuvre par le réseau ; la fragilité aussi de ces associations dont beaucoup ne développent pas une action dans la durée ;
- le nombre important d'administrations impliquées dans des actions visant à l'insertion professionnelle et la réinsertion familiale et sociale des personnes en détresse sociale ;
- une administration des affaires sociales qui a fait l'objet de restructurations successives ;
- la montée significative des fléaux ;
- l'existence des apatrides ;
- Le non application des textes relatifs à la promotion des droits des personnes vivant avec un handicap.

Les usagers attendent du programme une amélioration de leurs conditions d'existence et une justice sociale, une prise en charge effective des situations d'exclusion de détresse sociale, des services sociaux proches et à leur écoute, ainsi que la diffusion d'une information de base sur les aides et les dispositifs existants.

Les partenaires au développement, les ONG et les associations souhaitent s'impliquer davantage dans la mise en œuvre de la politique de Solidarité Nationale et le respect des engagements internationaux pris par le Gabon. De manière plus spécifique, les associations attendent un soutien technique et financier aux projets et initiatives qu'elles mettent en œuvre.

Les autorités politiques, pour leur part, attendent du programme qu'il contribue au traitement et à la réduction des situations d'extrême pauvreté et de précarité et qu'il exprime la volonté de développer une politique d'autonomisation des usagers, plutôt que des actions d'assistanat ponctuelles.

Des points forts peuvent d'ores et déjà être mis à l'actif du programme :

- un effort pour rapprocher les services sociaux de base des populations, en zones urbaines et rurales ;
- des premiers résultats obtenus sur l'aide aux personnes handicapées, aux jeunes exclus ;
- la mise en place du FNAS, de l'ONPDF et de la CNAMGS : instruments de financement ;
- l'implication des populations dans la prise en compte de leurs préoccupations ;
- un appui technique significatif apporté par des organisations internationales ;
- l'existence d'un plan d'action de coresponsabilité pour l'enregistrement des naissances au Gabon ;
- le recensement des associations, ONG et Fondations ;

Parmi les manquements et difficultés à traiter prioritairement, il faut mentionner :

- l'écart entre les actions réalisées, les résultats obtenus et les besoins des populations cibles ;
- le caractère embryonnaire du système d'information du programme ;
- le cadre juridique désuet ;
- le chevauchement de compétences, l'absence de cohérence des actions conduites par les différents acteurs impliqués, y compris au sein même de l'administration et la rétention de l'information ;
- l'absence d'évaluation des dispositifs et actions mis en œuvre et de moyens de répression ;
- la mauvaise utilisation des deniers publics.

ENJEUX

- Enjeu 1 : Réussir à concevoir, mettre en œuvre et évaluer des politiques d'insertion et de réinsertion claires et cohérentes, en étroite coordination avec les autres administrations et les partenaires
- Enjeu 2 : Réussir à réinsérer professionnellement les jeunes de 18 à 25 ans,
- Enjeu 3 : Réussir à assurer aux jeunes l'aide de rentrée scolaire, le transfert financier, et la subvention sanitaire;
- Enjeu 4 : Réussir à autonomiser les adultes en situation d'exclusion et de détresse ;
- Enjeu 5: Réussir à réinsérer les personnes vivant avec un handicap ;
- Enjeu 6 : Rendre les personnes acteurs des projets visant à favoriser leur insertion et réinsertion dans la société ;
- Enjeu 7 : Permettre aux apatrides de devenir des citoyens ;
- Enjeu 8 : Lutter contre les fléaux ;
- Enjeu 9 : Protéger et éduquer les enfants des rues.

LISTE DES OBJECTIFS STRATEGIQUES AVEC LE(S) RESULTAT(S) ANNUEL(S) ATTENDU(S)

OBJECTIF N°1 : ETRE PARVENU A UNE BONNE CONNAISSANCE DES BENEFICIAIRES DE L'ACTION DU PROGRAMME

- **Résultat annuel attendu 1** : Le rapport d'étude sur les besoins des élèves et étudiants fréquentant les services sociaux en milieu scolaire et universitaire est produit
- **Résultat annuel attendu 2** : un fichier de 6000 jeunes élèves et étudiants vivant seuls ou dans un FEF disponible
- **Résultat annuel attendu 3** : un fichier de 500 personnes vivant avec un handicap disponible
- **Résultat annuel attendu 5**: 400 enfants des rues répertoriés

OBJECTIF N°2 : AVOIR REUSSI A ELABORER LES DIFFERENTES POLITIQUES NATIONALES DANS LE CHAMP DU PROGRAMME ET A ELABORER OU ACTUALISER LES TEXTES LEGISLATIFS ET REGLEMENTAIRES QUI LE NECESSITENT

- **Résultat annuel attendu 1** deux (2) politiques élaborées
- **Résultat annuel attendu 1** Un (1) texte sur le code civil à actualiser et un cadre juridique pour les centres et familles d'accueil des enfants des rues élaboré

OBJECTIF N°3 : AVOIR REUSSI A AMELIORER LES CONDITIONS D'EXISTENCE DES POPULATIONS

- **Résultat annuel attendu 1** 50 enfants victimes de trafic retirés du circuit et rapatriés
- **Résultat annuel attendu 1** 300 enfants des rues pris en charge par l'Etat (santé, hébergement, éducation, accompagnement juridique)

OBJECTIF N°4 : AVOIR REUSSI A ASSURER L'INSERTION DES PERSONNES VIVANT AVEC UN HANDICAP NOTAMMENT PAR L'APPLICATION EFFECTIVE DES TEXTES EXISTANTS SUR LA PROTECTION SOCIALE

- **Résultat annuel attendu 1** : Résultat 13 000 000 personnes en situation de handicap bénéficiant d'une aide à l'insertion
- **Résultat annuel attendu 2** : Une (1) étude sur les obstacles à l'accès aux droits et aux services essentiels
- **Résultat annuel attendu 3** : Elaboration d'un (1) plan d'action nationale sur la promotion des droits des personnes handicapés

OBJECTIF N°5 : AVOIR REUSSI A STRUCTURER ET METTRE EN PLACE UN RESEAU DES ASSOCIATIONS, ONG ET FONDATIONS

- **Résultat annuel attendu 1** : 2 événements fédérateurs organisés
- **Résultat annuel attendu 2** : 7 projets réalisés en mode multi-structures
- **Résultat annuel attendu 3** : 67 % de participation aux événements fédérateurs
- **Résultat annuel attendu 4** : 42% de projets réalisés en mode multi-structures

OBJECTIF N°6 : AVOIR REUSSI A RENFORCER LES CAPACITES TECHNIQUES ET FINANCIERES DES ASSOCIATIONS, ONG ET FONDATIONS

- **Résultat annuel attendu 1** : 33% de structures ayant bénéficié d'un diagnostic-plan d'appui
- **Résultat annuel attendu 2** : 50% de structures dont les acteurs ont bénéficié d'une action de formation
- **Résultat annuel attendu 3** : 1 000 partenariats technico-financiers signés par les structures avec des organismes nationaux et internationaux
- **Résultat annuel attendu 4** : 25 structures bénéficiaires d'un diagnostic-plan d'appui
- **Résultat annuel attendu 5** : 500 structures bénéficiaires d'une action de formation
- **Résultat annuel attendu 6** : 500 Projets Agriculture, Elevage et Pêche
- **Résultat annuel attendu 7** : 20 Projets Tourisme et Artisanat
- **Résultat annuel attendu 8** : 20 Projets Services et Petites Transformation

OBJECTIF N°7 : AVOIR REUSSI A ETABLIR L'ACTE DE NAISSANCE DE TOUTES LES PERSONNES QUI EN SONT DEPOURVUES

- **Résultat annuel attendu 1** : 5 000 enfants enregistrées comme ne détenant pas d'acte de naissance ;
- **Résultat annuel attendu 2** : 60 % Taux d'avancement dans la démarche d'apurement du passif des actes à établir ;
- **Résultat annuel attendu 3** : 10 campagnes de sensibilisation/formation réalisées

OBJECTIF N°8 : AVOIR REUSSI A RENFORCER LES CAPACITES DES STRUCTURES DE PRISE EN CHARGE DES PERSONNES EN SITUATION DE VULNERABILITE ET D'EXCLUSION SOCIALE.

- **Résultat annuel attendu 1** : 50% structures de prise en charge aux capacités humaines, matérielles et financières renforcées;
- **Résultat annuel attendu 2** : 8 000 jeunes de 18 à 25 vivants seuls ou dans les FEF bénéficiaires d'une aide;
- **Résultat annuel attendu 3** : 55% de structures de prise en charge budgétisées en 2015.
- **Résultat annuel attendu 4** : Nombre d'enfants abandonnés placés en institution;

OBJECTIF N°9 : AVOIR DEVELOPPE LES COMPETENCES METIER DES AGENTS DANS LES DOMAINES D'ACTION DU PROGRAMME

- **Résultat annuel attendu 1** : 100% de réalisation du plan de formation
- **Résultat annuel attendu 2** : 150 agents formés (DGBE & DGAS)
- **Résultat annuel attendu 3** : 5 formations de 5 jour / an
- **Résultat annuel attendu 4** : 3 formations de 15 jours par an

OBJECTIF N°1 : ETRE PARVENU A UNE BONNE CONNAISSANCE DES BENEFICIAIRES DE L'ACTION DU PROGRAMME

Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficiency de l'Administration**

Résultats annuels

- Résultat annuel attendu 1 : Le rapport d'étude sur les besoins des élèves et étudiants fréquentant les services sociaux en milieu scolaire et universitaire est produit ;
- Résultat annuel attendu 2 : un fichier de 6000 jeunes élèves et étudiants vivant seuls ou dans un FEF disponible ;
- Résultat annuel attendu 3 : un fichier de 500 personnes vivant avec un handicap disponible ;
- Résultat annuel attendu 5: 400 enfants des rues répertoriés.

Indicateurs

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Prévision PAP	2014 Prévision Actualisée (1)	2015 Cible	2016 Cible	Cible Echéance pluriannuelle
Taux d'avancement dans l'étude des besoins des élèves et étudiants fréquentant les services sociaux en milieu scolaire et universitaire	%	NC	NC	NC	100%	100%	100%
Nombre de personnes vivant avec un handicap, bénéficiaires de l'aide à l'insertion sociale identifié	nombre	26 760	26 760	26 760	500	13 760	26 760
Nombre de jeunes isolés ou vivant dans un FEF bénéficiaires d'une aide à l'insertion professionnelle;	Nombre	NC	NC	NC	6 000	2 000	8 000
Taux d'avancement de réalisation de la base de données et de documents sur les fléaux sociaux et sur le bien-être des populations.	%	NC	NC	NC	NC	100%	100%
Nombre d'enfants des rues répertoriés	Nombre	NC	NC	NC	400	400	800

Source des données : Les données proviennent des rapports d'activités des directions générales et autres administrations, des services déconcentrés, des associations, ONG et Fondations, des partenaires au développement, des rapports d'études, séminaires et colloques.

Précisions méthodologiques :

Le premier indicateur informe sur le taux d'avancement dans l'élaboration de l'étude. C'est un pourcentage obtenu à partir du rapport entre le niveau de réalisation de l'étude sur l'ensemble de l'étude.

Le deuxième et le troisième indicateur informent sur le nombre de personne bénéficiaire de l'aide à l'insertion sociale et de l'aide à l'éducation, ils sont obtenus par comptage arithmétique.

Le quatrième indicateur informe sur le taux d'avancement de la réalisation de la base de données et de documents sur les fléaux sociaux et sur le bien-être des populations. C'est un pourcentage obtenu à partir du rapport entre le niveau de réalisation de la base de données sur l'ensemble de l'étude.

Le cinquième indicateur présente le nombre d'enfants des rues répertoriés. Il s'agit d'un décompte arithmétique.

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D'ACTION

- Etablissement d'une typologie des populations ; caractérisation de chaque population ;
- Recensement des bénéficiaires (recoupement de bases de données existantes dans d'autres administrations, demandes des usagers) ;
- Développement d'une base documentaire et rédaction de notes de synthèse ;
- Création, développement et exploitation des tableaux de bord de l'administration du programme (indicateurs d'éclairage, de charge, d'activité) ;
- Echange d'expériences et capitalisation des connaissances entre professionnels du domaine (administration et partenaires),

CONTRIBUTIONS DES OPERATEURS / PARTENAIRES

- Partage des informations et appui financier des opérateurs et partenaires et (UNICEF, PNUD, ONPDF, Union Européenne, FNUAP, Horizons nouveaux, ONG) ;
- Implication de l'observatoire pour l'élaboration des fichiers des personnes vivant avec un handicap, des enfants des rues et les jeunes isolés ;
- Apport d'expertise technique par les partenaires ;
- Contribution technique et/ou financière des partenaires, des opérateurs du ministère et de la société civile.

OBJECTIF N°2 : AVOIR REUSSI A ELABORER LES DIFFERENTES POLITIQUES NATIONALES DANS LE CHAMP DU PROGRAMME ET A ELABORER OU ACTUALISER LES TEXTES LEGISLATIFS ET REGLEMENTAIRES QUI LE NECESSITENT

Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration**

Résultats annuels

- deux (2) politiques élaborées
- Un (1) texte sur le code civil à actualiser et un cadre juridique pour les centres et familles d'accueil des enfants des rues élaboré ;

Indicateurs

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Prévision PAP	2014 Prévision Actualisée (1)	2015 Cible	2016 Cible	Cible Echéance pluriannuelle
Taux d'avancement dans l'élaboration du code de l'enfant	%	NC	NC	NC	100%	100%	100% (2015)
Taux d'avancement d'actualisation et d'élaboration des textes	%	NC	NC	NC	50%	100%	100%

Source des données : Les données proviennent des rapports d'activités des directions générales et autres administrations, des services déconcentrés, des associations, ONG et Fondations, des partenaires au développement, des rapports d'études, séminaires et colloques.

Précisions méthodologiques :

- Le premier indicateur informe sur le taux d'avancement dans l'élaboration de l'étude. C'est un ratio obtenu à partir du rapport entre le niveau de réalisation atteint de l'étude sur l'ensemble de l'étude elle même.
- L'indicateur 2 présente le taux d'avancement d'actualisation de textes. C'est un ratio obtenu à partir du rapport entre le niveau de textes actualisés et l'ensemble de texte.

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D'ACTION

Politiques nationales

- Identification et périmètre des politiques à élaborer ;
- Mise en place d'une démarche projet impliquant l'ensemble des parties prenantes, autres administrations et partenaires
- Evaluation des besoins de financement pluriannuels et définition des modalités de financement ;
- Exploitation des matériaux disponibles (populations, besoins, orientations politiques, actions déjà mises en œuvre, expériences conduites à l'international, enquêtes et études, rapports d'évaluation...)

Création / actualisation des textes

- Organisation d'une démarche projet, impliquant l'ensemble des parties prenantes (autres administrations et partenaires) ;
- Mise en place de groupe(s) de travail pluripartites.
- Identification des textes à actualiser
- Priorisation, planification et affectation des travaux d'actualisation à réaliser
- Identification des textes à actualiser ;
- Actualisation des textes.

CONTRIBUTIONS DES OPERATEURS / PARTENAIRES

- Partage des informations et appui financier des opérateurs et partenaires et (UNICEF, PNUD, ONPDF, Union Européenne, FNUAP, Horizons nouveaux, ONG) ;
- Apport d'expertise technique par les partenaires ;
- Contribution des opérateurs du ministère et de la société civile.

OBJECTIF N°3 : AVOIR REUSSI A AMELIORER LES CONDITIONS D'EXISTENCE DES POPULATIONS

Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique**
- Qualité de service rendu aux usagers**
- Efficiency de l'Administration**

Résultat annuel

- 50 enfants victimes de trafic retirés du circuit et rapatriés ;
- 300 enfants des rues pris en charge par l'Etat (santé, hébergement, éducation, accompagnement juridique).

Indicateurs

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Prévision PAP	2014 Prévision Actualisée (1)	2015 Cible	2016 Cible	Cible Echéance pluriannuelle
Taux d'avancement de la réalisation des trois enquêtes	%	NC	NC	NC	NC	100%	100%
Nombre de plans de contingence sectoriel	Nombre	NC	NC	NC	NC	2	3
Nombre de numéro vert aux enfants et jeunes exposés ou victimes des fléaux	Nombre	NC	NC	NC	1	1	1
Taux de réalisation des études d'ingénierie (géotechnique, impact environnemental...)	%	NC	NC	NC	NC	100%	100%
Nombre d'enfants victimes de trafic retirés du circuit et rapatriés ;	Nombre	NC	NC	NC	50	200	300
Nombre d'enfants des rues pris en charge par l'Etat (santé, hébergement, éducation et juridique).	Nombre	NC	NC	NC	300	700	800

Source des données : Les données proviennent des rapports d'activités et fiches d'intervention des

directions générales, des services déconcentrés, des associations, ONG et Fondations, des partenaires au développement, des rapports d'études, séminaires et colloques

Précisions méthodologiques :

- l'indicateur 1 informe sur le taux d'avancement de la réalisation des trois enquêtes. C'est un ratio obtenu à partir du niveau de réalisation de l'enquête sur l'enquête totale ;
- l'indicateur 2 donne le nombre de plans de contingence sectoriel. Il s'agit d'un décompte arithmétique ;
- l'indicateur 3 donne le nombre de numéro vert aux enfants et jeunes exposés ou victimes des fléaux. Il s'agit d'un décompte arithmétique ;
- l'indicateur 4 informe sur le taux de réalisation des études d'ingénierie (géotechnique, impact environnemental...) pour la construction d'un village communautaire pour la réinsertion des enfants et jeunes exposés ou victimes de fléaux à Libreville. C'est le ratio obtenu à partir du niveau de réalisation des études sur les études totales ;
- l'indicateur 5 donne Nombre d'enfants victimes de trafic retirés du circuit et rapatriés. Il s'agit d'un décompte arithmétique ;
- l'indicateur 6 donne le nombre d'enfants des rues pris en charge par l'Etat (santé, hébergement, éducation et juridique). Il s'agit d'un décompte arithmétique.

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D'ACTION

- Mise en place d'une démarche projet impliquant l'ensemble des parties prenantes, autres administrations et partenaires ;
- Echange d'expériences et capitalisation des connaissances entre professionnels du domaine (administration et partenaires au niveau national et international).
- Rencontre avec les autorités des communes, les responsables des hôpitaux, des universités et autres ;
- Dénombrement des victimes de fléaux ;
- Elaboration des plans d'action de coresponsabilité pour le bien-être et engagements pour leur réalisation ;
- Actions de communication et d'éducation ;
- Elaboration des textes juridiques ;
- Identification et appui des centres et familles d'accueil pour enfants exposés ou victimes des fléaux
- Prise en compte globale et intégrée des besoins des victimes des fléaux ;
- plaidoyers et actions pour le bien-être des populations
- Conception des plans d'aide personnalisés, des projets d'insertion / réinsertion multi composantes ;

CONTRIBUTIONS DES OPERATEURS / PARTENAIRES

- la subvention sanitaire des enfants des rues sera réalisée chaque année avec l'appui de la CNAMGS dans le cadre des transferts en ménage ;
- l'accompagnement juridique des enfants et jeunes délinquants sera réalisé chaque année avec l'appui de la CNAMGS dans le cadre des transferts en ménage ;
- l'appui en établissement spécialisés des enfants de rues sera réalisé chaque année avec l'appui de la CNAMGS dans le cadre des transferts en ménage ;
- l'appui aux familles d'accueil des enfants de rues sera réalisé chaque année avec l'appui de la CNAMGS dans le cadre des transferts en ménage ;
- Contribution technique du Conseil de l'Europe et de la plate-forme national pour la prévention des risques de catastrophes ;
- Appui multiforme de Child Helpline International (CHI)
- Partage des informations (UNICEF, PNUD, ONPDF, Union Européenne, FNUAP, Horizons nouveaux, ONG) ;
- Contribution technique des partenaires et de la société civile.

OBJECTIF N°4 : AVOIR REUSSI A ASSURER L'INSERTION DES PERSONNES VIVANT AVEC UN HANDICAP NOTAMMENT PAR L'APPLICATION EFFECTIVE DES TEXTES EXISTANT SUR LEUR PROTECTION SOCIALE

Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers**
- Efficience de l'Administration

Résultat annuel

- 13 000 000 personnes en situation de handicap bénéficient d'une aide à l'insertion ;
- Une (1) étude sur les obstacles à l'accès aux droits et aux services essentiels ;
- Elaboration d'un (1) plan d'action nationale sur la promotion des droits des personnes handicapés.

Indicateurs

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Prévision PAP	2014 Prévision Actualisée (1)	2015 Cible	2016 Cible	Cible Echéance pluriannuelle
Nombre de personnes vivant avec un handicap et vivant dans des foyers économiquement faible (FEF) bénéficiaires d'une aide	nombre	26 760	26 760	26 760	13 000	13 000	13000
Taux d'avancement de l'Etude du milieu pour identification des personnes vivant avec un handicap	%	NC	NC	NC	NC	100%	100%
Taux d'avancement de l'étude sur les obstacles à l'application de la CRDPH	%	NC	NC	NC	100%	100%	100%
Taux d'avancement de l'élaboration du plan d'action nationale sur la promotion des droits des personnes handicapées	%	NC	NC	NC	100%	100%	100%

Sources documentaires: Rapports d'activités et d'enquêtes des centres et services sociaux de la DGAS

Précisions méthodologiques :

- L'indicateur 1,3 et 5, informent sur les taux d'avancements de la réalisation des études du milieu. C'est un ratio obtenu à partir du niveau de réalisation de l'étude sur l'étude totale.

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D'ACTION

- Recueil et analyse des textes existants ;
- Recrutement de deux consultants ;
- Recrutement des enquêteurs pour collecte ;
- Elaboration et reprographie des supports (étude du milieu et identification des personnes vivant avec un handicap)
- Elaboration et mise en œuvre d'un baromètre de satisfaction ;
- Production et ventilation des rapports des études ;
- Production et ventilation du plan d'action ;
- Aide diverses à l'insertion ;
- Révision des textes domestiques/CRDPH 2016 ;
- Campagne de sensibilisation sur les droits des personnes handicapées 2017.

CONTRIBUTIONS DES OPERATEURS / PARTENAIRES

- Partage des informations et appui financier des opérateurs et partenaires et (UNICEF, PNUD, ONPDF, Union Européenne, FNUAP, Horizons nouveaux, ONG) ;
- Apport d'expertise technique par les partenaires ;
- Appui financier des opérateurs et partenaires ;
- Contribution technique et/ou financière des partenaires, des opérateurs du ministère et de la société civile.

OBJECTIF N°5 : AVOIR REUSSI A STRUCTURER ET METTRE EN PLACE UN RESEAU DES ASSOCIATIONS, ONG ET FONDATIONS

Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique**
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

Résultat annuel

- 2 évènements fédérateurs organisés ;
- 7 projets réalisés en mode multi-structures ;
- 67 % de participation aux évènements fédérateurs ;
- 42% de projets réalisés en mode multi-structures ;

Indicateurs

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Prévision PAP	2014 Prévision Actualisée (1)	2015 Cible	2016 Cible	Cible Echéance pluriannuelle
Nombre d'organisations inscrites au site internet partagé	Nombre	NC	NC	NC	NC	500	600
Nombre de connexions au site internet partagé	Nombre	NC	NC	NC	NC	1 500 000	1 590 000
Nombre d'évènements fédérateurs organisés	Nombre	NC	NC	NC	2	1	3
Nombre de projets réalisés en mode multi-structures	Nombre	NC	NC	NC	7	4	7
Taux moyen de participation aux évènements fédérateurs	%	14	14	0	67	33	100
% de projets réalisés en mode multi-structures	%	NC	NC	NC	42	57	100

Source des données : Divers rapports d'activités

Précisions méthodologiques :

- l'indicateur 1 présente le nombre d'organisations inscrites au site internet partagé. Il s'agit d'un décompte arithmétique ;
- l'indicateur 2 présente le nombre de connexions au site internet partagé. Il s'agit d'un décompte arithmétique ;
- l'indicateur 3 informe sur le taux moyen de participation aux évènements. C'est un ratio obtenu à partir du niveau de participation aux évènements sur les évènements totaux ;
- l'indicateur 4 informe sur le taux de projets réalisés en mode multi-structures. C'est un ratio obtenu à partir du niveau de projets réalisés en mode multi-structures sur les projets totaux.

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D'ACTION

- Recensement et caractérisation des structures
- Développement des bases documentaires sur les domaines d'intervention des structures
- Organisation de forums, colloques, conférences, ateliers, séminaires
- Capitalisation des connaissances et des expériences
- Actions de communication vers et au sein du réseau

CONTRIBUTIONS DES OPERATEURS / PARTENAIRES

- Partage des informations et appui financier des opérateurs (FNAS, CNAMGS, Observatoire) et partenaires et (UNICEF, PNUD, ONPDF, Union Européenne, FNUAP, Horizons nouveaux, Fondation Sylvia Bongo ONDIMBA, ONG) ;
- Apport d'expertise technique par les partenaires ;
- Appui financier des opérateurs et partenaires ;
- Contribution technique et/ou financière des partenaires, des opérateurs du ministère et de la société civile.

OBJECTIF N°6: AVOIR REUSSI A RENFORCER LES CAPACITES TECHNIQUES ET FINANCIERES DES ASSOCIATIONS, ONG ET FONDATIONS

Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique**
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

Résultat annuel

- 33% de structures ayant bénéficié d'un diagnostic-plan d'appui
- 50% de structures dont les acteurs ont bénéficié d'une action de formation
- 1 000 partenariats technico-financiers signés par les structures avec des organismes nationaux et internationaux
- 25 structures bénéficiaires d'un diagnostic-plan d'appui
- 500 structures bénéficiaires d'une action de formation
- 500 Projets Agricultures, Elevage et Pêche
- 20 Projets Tourisme et Artisanat
- 20 Projets Services et Petites Transformation

Indicateurs

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Prévision PAP	2014 Prévision Actualisée (1)	2015 Cible	2016 Cible	Cible Echéance pluriannuelle
Taux de structures ayant bénéficié d'un diagnostic-plan d'appui	%	NC	NC	NC	33%	77	100
Taux de structures dont les acteurs ont bénéficié d'une action de formation	%	NC	NC	NC	50%	62	100
Nombre de partenariats technico-financiers signés par les structures avec des organismes nationaux et internationaux	Nombre	NC	NC	NC	1 000	1 000	1 000
Nombre de structures bénéficiaires d'un diagnostic-plan d'appui	Nombre	NC	NC	NC	25	50	75
Nombre de structures bénéficiaires d'une action de formation	Nombre	NC	230	NC	500	600	1330
Nombre de projets Agricultures, Elevage et Pêche mis en œuvre par les structures	Nombre	NC	NC	NC	500	1 200	1 800
Nombre de projets Tourisme et Artisanat mis en œuvre par les structures	Nombre	NC	NC	NC	20	300	450
Nombre de projets Services et Petites Transformation mis en œuvre par les structures	Nombre	NC	NC	NC	20	500	750

Source des données : Les données proviennent des rapports d'activités et fiches d'intervention des directions générales, des services déconcentrés, des associations, ONG et Fondations, des partenaires au développement, des rapports d'études, séminaires et colloques

Précisions méthodologiques :

- l'indicateur 1 informe sur le taux d'avancement de structures ayant bénéficié d'un diagnostic-plan d'appui. C'est un ratio obtenu à partir du niveau d'avancement d'un diagnostic-plan d'appui sur les diagnostics totaux ;
- l'indicateur 2 informe sur le taux d'avancement de structures dont les acteurs ont bénéficié d'une action de formation. C'est un ratio obtenu à partir du niveau des acteurs bénéficiaires d'une action de formation sur les formations totales.
- l'indicateur 3 présente le nombre de partenariats technico-financiers signés par les structures avec des organismes nationaux et internationaux. Il s'agit d'un décompte arithmétique ;
- l'indicateur 4 présente le nombre de structures bénéficiaires d'un diagnostic-plan d'appui. Il s'agit d'un décompte arithmétique ;

- L'indicateur 5 présente le nombre structures bénéficiaires d'une action de formation. Il s'agit d'un décompte arithmétique ;
- L'indicateur 6 présente le nombre de projets Agricultures, Elevage et Pêche mis en œuvre par les structures. Il s'agit d'un décompte arithmétique ;
- L'indicateur 7 présente le nombre de projets Tourisme et Artisanat mis en œuvre par les structures. Il s'agit d'un décompte arithmétique.
- L'indicateur 8 présente le nombre de projets Services et Petites Transformation mis en œuvre par les structures. Il s'agit d'un décompte arithmétique.

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D'ACTION

- Développement de méthodologies d'évaluation et de plans d'action
- Formation des agents aux méthodologies d'intervention dans les structures et à la conduite de projets
- Suivi/évaluation des activités et des résultats des structures
- Réalisation de diagnostics-plans d'appui au développement des structures
- Formation des acteurs dans les structures
- Développement de partenariats entre les structures et les organismes nationaux et internationaux
- Appui aux activités génératrices de revenus (AGR)

CONTRIBUTIONS DES OPERATEURS / PARTENAIRES

- Les projets Agricultures, Elevage et Pêche seront réalisés chaque année par le FNAS dans le cadre des transferts aux ménages. Ils sont inscrits à parité dans les programmes Solidarité nationale et Promotion et protection de la famille, soit 600 projets chacun. Les montants sont également inscrits dans chaque programme ;
- Les projets Tourisme et Artisanat seront réalisés chaque année par le FNAS dans le cadre des transferts aux ménages. Ils sont inscrits à parité dans les programmes Solidarité nationale et Promotion et protection de la famille, soit 150 projets chacun. Les montants sont également inscrits dans chaque programme ;
- Les projets Services et Petites Transformation seront réalisés chaque année par le FNAS dans le cadre des transferts aux ménages. Ils sont inscrits à parité dans les programmes Solidarité nationale et Promotion et protection de la famille, soit 250 projets chacun. Les montants sont également inscrits dans chaque programme ;
- Partage des informations et appui financier des opérateurs et partenaires et (UNICEF, PNUD, ONPDF, Union Européenne, FNUAP, Horizons nouveaux, ONG) ;
- Apport d'expertise technique par les partenaires ;
- Contribution technique des partenaires, des opérateurs du ministère et de la société civile.

OBJECTIF N°7 : AVOIR REUSSI A ETABLIR L'ACTE DE NAISSANCE DE TOUTES LES PERSONNES QUI EN SONT DEPOURVUES

Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique**
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

Résultat annuel

- 5 000 enfants enregistrées comme ne détenant pas d'acte de naissance ;
- 60 % Taux d'avancement dans la démarche d'apurement du passif des actes à établir ;
- 10 campagnes de sensibilisation/formation réalisées.

Indicateurs

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Prévision PAP	2014 Prévision Actualisée (1)	2015 Cible	2016 Cible	Cible Echéance pluriannuelle
Taux d'avancement dans la démarche de recensement	%		100 %	40 %	60 %	80 %	100 %
Nombre d'enfants enregistrés comme ne détenant pas d'acte de naissance	Nombre	NC	20 000	5 000	5 000	10 000	13 000
Taux d'avancement dans la démarche d'apurement du passif des actes à établir	%	NC	NC	NC	60%	80%	100%
Nombre de campagnes de sensibilisation / formation réalisées	Nombre	NC	NC	8	10	15	20

Source des données: Les données sont disponibles dans le rapport d'analyse de situation des personnes sans acte de naissance, le rapport de pré recensement des enfants sans acte de naissance, le manuel de procédure d'enregistrement de naissance au Gabon et les termes de référence sur le recensement des enfants sans acte de naissance.

Précisions méthodologiques :

- Le premier indicateur mesure la progression de la démarche de recensement. L'indicateur progresse par niveau de réalisation d'activité dont chacune représente 20% : conception et élaboration des TDR- Adoption en conseil des Ministres- Budgétisation- Recensement proprement dit- Présentation et validation du rapport final ;
- Le deuxième indicateur donne le nombre d'enfants enregistrés comme ne détenant pas d'acte de naissance, dans toutes les provinces. Il s'agit d'un décompte arithmétique ;
- Le troisième indicateur mesure la progression de la démarche d'apurement passif des actes à établir.
- Le quatrième montre le nombre de campagne de sensibilisation sur les formations réalisées.

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D'ACTION

- Mise en place d'une démarche projet impliquant l'ensemble des parties prenantes, autres administrations et partenaires
- Mise à disposition d'un manuel de procédures d'établissement des actes de naissance aux acteurs concernés ;
- Recensement des apatrides ;
- Elaboration d'un plan d'apurement du passif ;
- Apurement du passif selon le plan prévu ;
- Insertion sociale des apatrides ;
- Campagnes de sensibilisation et d'information ;
- Formation des agents impliqués dans le processus aboutissant à l'établissement des actes de naissance.

CONTRIBUTIONS DES OPERATEURS / PARTENAIRES

- Partage des informations et appui financier des opérateurs et partenaires et (UNICEF, PNUD, ONPDF, Union Européenne, FNUAP, Horizons nouveaux, ONG) ;
- Apport d'expertise technique par les partenaires ;
- Appui financier des opérateurs et partenaires ;
- Contribution technique et/ou financière des partenaires, des opérateurs du ministère et de la société civile.

OBJECTIF N°8: AVOIR REUSSE A RENFORCER LES CAPACITES OPERATIONNELLES DES STRUCTURES DE PRISE EN CHARGE DES PERSONNES EN SITUATION DE VULNERABILITE ET D'EXCLUSION SOCIALE

Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers**
- Efficience de l'Administration

Résultats annuels

- 50% structures de prise en charge aux capacités humaines, matérielles et financières renforcées;
- 8 000 jeunes de 18 à 25 vivants seuls ou dans les FEF bénéficiaires d'une aide;
- 55% de structures de prise en charge budgétisées en 2015.
- Nombre d'enfants abandonnés placés en institution;

Indicateurs

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Prévision PAP	2014 Prévision Actualisée (1)	2015 Cible	2016 Cible	Cible Echéance pluriannuelle
% de structures de prise en charge aux capacités renforcées;	%	0	0	223	50%	75%	100%
pourcentage des personnes prises en charges par les structures	%	NC	NC	NC	55%	75%	100%
Nombre de jeunes de 18-25 ans vivant seuls ou dans les FEF ayant bénéficié d'une aide par mécanisme d'intervention et par localité;	Nombre	NC	NC	NC	8 000	8 000	8 000
% de structures de prise en charge budgétisées	%	67%	67%	67%	67%	100%	100%
taux d'avancement de la mise en place d'un SAMU sociale	Nombre	0	0	0	NC	100%	100%

Source des données: Rapports de supervision et de suivi évaluation, des rapports d'enquêtes des coordinateurs provinciaux et des services sociaux de la DGAS

Précisions méthodologiques :

- Les pourcentages mesurent le renforcement de capacités des structures de prise en charge.
- Le premier indicateur est obtenu à partir du rapport entre le nombre de personnes prises en charge et le nombre total des personnes ayant fréquenté les structures ;
 - Le deuxième indicateur est le résultat du rapport entre le nombre d'agents ayant bénéficié d'un renforcement de capacité opérationnelle et le nombre total des agents de la DGAS ;
 - Le troisième indicateur est le résultat du rapport entre le nombre des travailleurs sociaux en milieu scolaire et universitaire sur le nombre total d'élèves inscrits.
 - Le quatrième indicateur est obtenu à partir d'une identification des cibles au préalable déterminés dans le rapport de la Stratégie d'Investissement Humain.

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D'ACTION

- Etude du milieu Cartographie des structures de prise en charge ;
- Typologie des besoins des populations qui fréquentent les structures ;
- Fréquence des besoins exprimés par les populations ;
- Identification des cibles, jeunes de 18-25 ans, enfants des rues ;
- Besoins en renforcement des capacités opérationnelles des agents ;
- Formation des agents impliqués dans le processus.

CONTRIBUTIONS DES OPERATEURS / PARTENAIRES

- appui financier et technique des opérateurs et partenaires et (UNICEF, PNUD, ONPDF, FNUAP)

OBJECTIF N°9 : AVOIR DEVELOPPE LES COMPETENCES METIER DES AGENTS DANS LES DOMAINES D'ACTION DU PROGRAMME

Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficiéce de l'Administration**

Résultat annuel

- 100% de réalisation du plan de formation
- 150 agents formés (DGBE & DGAS)
- 5 formations de 5 jour / an
- 3 formations de 15 jours par an

Indicateurs

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Prévision PAP	2014 Prévision Actualisée (1)	2015 Cible	2016 Cible	Cible Echéance pluriannuelle
Taux d'avancement dans la réalisation du plan de formation	%	NC	NC	NC	100%	100%	100%
Nombre d'agents formés	Nombre	NC	NC	NC	150	200	250
Nombre de formation	Nombre	NC	NC	NC	8	10	13

Source des donnée: Les données sont disponibles dans le rapport d'analyse de situation des personnes sans acte de naissance, le rapport de pré recensement des enfants sans acte de naissance, le manuel de procédure d'enregistrement de naissance au Gabon et les termes de référence sur le recensement des enfants sans acte de naissance.

Précisions méthodologiques :

- Le premier indicateur informe sur l'avancement dans la réalisation du plan de formation. C'est le ratio entre le niveau de réalisation et le niveau attendu.
- Le deuxième indicateur donne le nombre d'enfants enregistrées comme ne détenant pas d'acte de naissance, dans toutes les provinces. Il s'agit d'un décompte arithmétique ;
- Le troisième indicateur donne le nombre de campagne et de session de formation des acteurs et de la population. Il s'agit d'un décompte arithmétique.
- Le quatrième indicateur informe le nombre de formation destinée aux agents. Il s'agit d'un décompte arithmétique.

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D'ACTION

- Recueil des attentes
- Définition et priorisation des besoins
- Elaboration d'un plan pluriannuel de formation, incluant une évaluation du coût budgétaire
- Cahiers des charges pédagogiques, développement des contenus de formation et mise en œuvre des actions (en interne / en externe) ;
- Renforcement des capacités en bureautique ;
- Renforcement des capacités en matière d'enquête social ;
- Renforcement des capacités en matière de prise en charge ;
- Evaluation des actions de formation.

CONTRIBUTIONS DES OPERATEURS / PARTENAIRES

- Partage des informations et appui financier des opérateurs et partenaires et (UNICEF, PNUD, ONPDF, Union Européenne, FNUAP, Horizons nouveaux, ONG) ;
- Apport d'expertise technique par les partenaires ;
- Appui financier des opérateurs et partenaires ;
- Contribution technique et/ou financière des partenaires, des opérateurs du ministère et de la société civile.

PRESENTATION DES MOYENS DEMANDES

PROPOSITIONS BUDGETAIRES

PRESENTATION DES CREDITS PAR ACTION ET PAR TITRE

Actions et titres	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Ouvertes en LF (1) pour 2014	Demandées pour 2015	Votés en LF (1) pour 2014	Demandés pour 2015
N°22.759.1 Le soutien en faveur des personnes en situation de vulnérabilité	1 742 931 354	3 334 348 370	1 742 931 354	3 334 348 370
Titre 1. Charges financières de la dette	0	0	0	0
Titre 2. Dépenses de personnel	0	0	0	0
Titre 3. Dépenses de biens et services	266 231 354	255 068 370	266 231 354	255 068 370
Titre 4. Dépenses de transfert	1 476 700 000	3 079 280 000	1 476 700 000	3 079 280 000
Titre 5. Dépenses d'investissement	0	0	0	0
Titre 6. Autres dépenses	0	0	0	0
N° 22.759.2 Aide à l'insertion des personnes vivant avec un handicap	852 898 914	4 605 231 963	852 898 914	4 605 231 963
Titre 1. Charges financières de la dette	0	0	0	0
Titre 2. Dépenses de personnel	0	0	0	0
Titre 3. Dépenses de biens et services	119 898 914	119 800 000	119 898 914	119 800 000
Titre 4. Dépenses de transfert	733 000 000	4 485 431 963	733 000 000	4 485 431 963
Titre 5. Dépenses d'investissement	0	0	0	0
Titre 6. Autres dépenses	0	0	0	0
N°22.759.3 Renforcement de la cohésion sociale	231 029 800	1 220 000 000	231 029 800	1 220 000 000
Titre 1. Charges financières de la dette	0	0	0	0
Titre 2. Dépenses de personnel	0	0	0	0
Titre 3. Dépenses de biens et services	11 029 800	20 000 000	11 029 800	20 000 000
Titre 4. Dépenses de transfert	20 000 000	1 000 000 000	20 000 000	1 000 000 000
Titre 5. Dépenses d'investissement	200 000 000	200 000 000	200 000 000	200 000 000
Titre 6. Autres dépenses	0	0	0	0
N°22.759.4 Le Soutien et le Développement des associations et des réseaux de l'Action Sociale	5 007 140 000	6 715 000 000	5 007 140 000	6 715 000 000
Titre 1. Charges financières de la dette	0	0	0	0
Titre 2. Dépenses de personnel	0	0	0	0
Titre 3. Dépenses de biens et services	7 140 000	20 000 000	7 140 000	20 000 000
Titre 4. Dépenses de transfert	5 000 000 000	6 695 000 000	5 000 000 000	6 695 000 000
Titre 5. Dépenses d'investissement	0	0	0	0
Titre 6. Autres dépenses	0	0	0	0
Total pour le programme	7 834 000 068	15 874 580 333	7 834 000 068	15 874 580 333
<i>Dont : FDC, ADP (2) et autres ressources attendus</i>				
Titre 1. Charges financières de la dette	0	0	0	0
Titre 2. Dépenses de personnel	0	0	0	0
Titre 3. Dépenses de biens et services	404 300 068	414 868 370	404 300 068	414 868 370
Titre 4. Dépenses de transfert	7 229 700 000	15 259 711 963	7 229 700 000	15 259 711 963
Titre 5. Dépenses d'investissement	200 000 000	200 000 000	200 000 000	200 000 000
Titre 6. Autres dépenses	0	0	0	0

- (1) Les crédits qui figurent dans cette colonne sont ceux de la loi finances initiale ou de la loi de finances rectificative si cette dernière intervient.
- (2) FDC : fonds de concours (article 38 de la LOLF)
ADP : attributions de produits (article 38 de la LOLF)

PROPOSITIONS D'EMPLOIS

EMPLOIS DE L'ADMINISTRATION

Emplois de l'administration	Effectifs					Total	
	Réalisation 2013 (1)	Ouverts en LF pour 2014 (a)	Répartition prévisionnelle 2015				Effectifs 2015 (a + Ecart)
			Prévisions de sorties	Prévisions d'entrées	Ecart (entrées - sorties)		
Solde permanente des emplois de l'administration (s) = s1 + s2 + s3 + s4		2 566	0	23	23	2612	
Solde forfaitaire globale (s1)		1 283	0	23	23	1306	
Catégorie A (s2)		308	0	23	23	331	
Permanents		308	0	308	0	0	
Non permanents		0	0	0	0	0	
Catégorie B (s3)		889	0	0	0	889	
Permanents		889	0	0	0	889	
Non permanents		0	0	0	0	0	
Catégorie C (s4)		86	0	0	0	86	
Permanents		86	0	0	0	86	
Non permanents		0	0	0	0	0	
Main d'œuvre non permanente (t)		272	0	0	0	272	
Total pour les emplois de l'administration (v) = s+t		2 838	0	23	23	2 884	

JUSTIFICATION AU PREMIER FRANC CFA

DEPENSES DE PERSONNEL

EMPLOIS DE L'ADMINISTRATION

	2014 Réalisation		2015 Prévision		Ecart entre 2015 et 2014	
	Effectifs (1)	Coût total (2)	Effectifs (1)	Coût total (2)	Ecart d'effectifs (effectifs 2015 – effectifs 2014)	Ecart de coût (coût 2015 – coût 2014)
Solde permanente des emplois de l'administration (s) = s1+s2+s3+s4	1 283	NC	1 306		23	
Solde forfaitaire globale (s1)	0	NC	0			
Catégorie A (s2)	308	NC	331		23	
Permanents	308	NC	331		23	
Non permanents	0	NC	0		0	
Catégorie B (s3)	889	NC	889		0	
Permanents	889	NC	889		0	
Non permanents	0	NC	0		0	
Catégorie C (s4)	86	NC	86		0	
Permanents	86	NC	86		0	
Non permanents	0	NC	0		0	
Main d'œuvre non permanente (t)	272	NC	272		0	0
Emplois des opérateurs (u)	-					
Emplois rémunérés par le programme - inclus dans le plafond d'emplois du ministère (3)						
Emplois rémunérés par l'opérateur - hors plafond d'emplois du ministère (4)						
Total pour le programme (v) = s+t+u	1 555		1 578		23	

- (1) La réalisation de l'année précédente reprend la présentation du total du RAP de l'année précédente
- (2) Les emplois dont les rémunérations sont versées en direct par l'Etat
- (3) Les emplois dont les rémunérations sont versées par l'opérateur sur ressources émanant du programme
- (4) La réalisation de l'année précédente reprend la présentation du total du RAP de l'année précédente

Besoins de recrutement					Justification
Priorité	Métier / Fonction	Nombre	Dont internes	Dont externes	
1	Assistants sociaux	10	5	5	Principaux animateurs des services sociaux, la demande s'accroît alors que le nombre d'assistants sociaux décroît pour départ en retraite besoin de formation interne et externe,
2	Educateurs spécialisés	10	5	5	Animateurs et encadreurs des phénomènes de groupe des jeunes en difficultés sociales Projet d'ouverture les centres d'action en milieu ouvert
5	Médiateurs familiaux	4	2	2	Renforcer l'équipe existant, Agents utiles pour les règlements des conflits conjugaux, familiaux et autres dans la société,
7	Psychologues	4	0	4	Le nombre est insuffisant par rapport aux besoins dans les services d'aide aux jeunes, en termes de d'accompagnement des personnes en situation de détresse.
9	Juristes	1	0	1	Besoin
10	Assistants de Direction	4	2	2	Volume important de travail, insuffisance de secrétaires de Direction
Total		23	14	19	

Justifications :

Les profils et le nombre ci-dessus énumérés sont nécessaires pour l'atteinte des objectifs assignés au de l'action soutien en faveur des personnes en situation de vulnérabilité

DEPENSES DE BIENS ET SERVICES

Degré de priorité	Nature de la dépense	2014 Montants	2015 Montants	Justifications pour 2015 à partir des déterminants physiques et financiers de la dépense
1. Dépenses de biens et services obligatoires	Alimentation CAPEDS	19 200 000	100 000 000	Le service a été fait en 2014 pour l'alimentation du centre d'enfants en difficultés sociales d'Angondjé pour 32 000 000 F.cfa au titre de la convention entre le restaurateur et la Directrice du CAPEDS. 10 000 000 sont en cours de paiement il reste un reliquat de 22 000 000 F.cfa.
Total		19 200 000	100 000 000	
	Fonctionnement de l'Ecole Nationale Pour enfants déficients auditifs (ENEDA)	35 255 914	35 255 000	En plus des raisons évoquées plus haut, le budget de l'ENEDA devrait connaître une augmentation en alimentation et en fourniture d'enseignement spécialisé pour enfants déficients auditifs. Prise en charge d'un audioprothésiste pour examen dépistage précoce et appareillage des enfants pour une valeur de 10000000 f CFA
	Renforcement des capacités du personnel en langage des signes	-	141 630 400	Formation des agents par le cabinet HKL Consulting
Total		49 005 018	176 885 400	
3. Autres dépenses de biens et services	Journée nationale des personnes handicapées	1 750 000	10 000 000	Budget devant tenir compte de toutes les provinces
	Autres dépenses	61 000 000	50 000 000	Organisation des activités diverses
	Décoration des agents MONP		560 000	C'est une reconnaissance du mérite de ces agents qui cadre avec leur motivation conformément au code du travail.
	Journée socio-éducative		3 000 000	vulgarisation des activités, par organisation des journées portes ouvertes sur les activités de la DGAS
Total		62 750 000	63 560 000	
Total Global		130 955 018	340 445 400	

Justifications :

Les dépenses obligatoires couvrent les arriérés de paiement. Celles relatives au fonctionnement régulier des structures pour les tâches de conception et la réalisation de certaines activités ne nécessitant pas d'investissement telles que les missions d'enquêtes.

Les autres dépenses concernent essentiellement l'organisation des journées et une activité diverse.

DEPENSES DE TRANSFERTS

Type de transfert	Nature du dispositif de transfert	2014 Montants	2015 Montants	Justifications pour 2015
1. Transferts aux ménages	Appui à 600 projets Agriculture-Pêche-Elevage	0	3 000 000 000	Appui aux associations des Gabonais économiquement faibles. Financements FNAS.
	Appui à 300 projets Tourisme et artisanat	0	1 500 000 000	Appui aux associations des Gabonais économiquement faibles. Financements FNAS.
	Appui à 500 projets Services et Petites transformations	0	2 500 000 000	Appui aux associations des Gabonais économiquement faibles. Financements FNAS.
Total		0	7 000 000 000	
4. Autres transferts	FNAS	5 000 000 000	5 674 750 000	besoins en fonctionnement et investissement de l'opérateur
	FONDATION AMISSA BONGO	408 000 000	314 780 000	
	CROIX ROUGE	960 000 000	745 000 000	
	HORIZONS NOUVEAUX	680 000 000	680 000 000	
	GRACE LAND	19 200 000	19 200 000	
	DIVERS TRANSFERTS	162 500 000	1 570 981 963	
Total		7 067 200 000	6 688 730 000	
Total Global		7 067 200 000	15 259 711 963	

Justifications :

Il s'agit essentiellement de la mise en place d'une partie des AGR prévus dans la stratégie d'investissement et des aides ponctuels et urgentes à des compatriotes. Une autre partie des AGR est inscrites au programme promotion et protection de la famille.

L'un des problèmes majeurs communs aux associations identifié lors du diagnostic fonctionnel est la difficulté d'accès à l'offre financière publique ou privée. Il s'agit dans ce volet, d'accompagner les associations, dans le cadre des plaidoyers et réponses aux appels à projets dans leurs démarches d'accès aux offres financières.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Projets	Financement de l'étude de définition (fonds centralisé 2015) (Oui / Non)	Durée prévue du projet des études à la fin des travaux (début-fin)	Coût global du projet	Dépenses 2014 et années antérieures (y.c. FinEx)	Financements extérieurs pour 2015	Demande d'inscription à la LFI 2015 pour études et travaux (hors FinEx)
PACTE SOCIAL: Recensement des enfants sans acte de naissance	Non	2014 - 2017	2 080 939 500	200 000 000	-	200 000 000
Total global			2 080 939 500	200 000 000	-	200 000 000

PROGRAMME PROTECTION SOCIALE

PRESENTATION DU PROGRAMME

PERIMETRE DU PROGRAMME

Le Programme Protection Sociale a pour objectif de permettre à chaque gabonais, de pouvoir faire face financièrement aux conséquences des différents risques sociaux, économiques et de garantir la couverture sociale pour tous.

Le Programme Protection sociale est chapeauté par Madame **Claire LIBIZANGOMO**, Directeur Général de la Protection Sociale. Cette Direction Générale a pour mission de concevoir, faire appliquer et veiller à la mise en œuvre de toutes les mesures ayant trait à la sécurité sociale, conformément au décret n° 1113/PR/MSSBE du 9 août 1982 fixant les attributions et l'organisation du Ministère de la Sécurité sociale et du Bien-être.

A côté de cette entité centrale, les opérateurs qui sont : la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS), créée par la loi n°6/75 du 25 novembre 1975, est chargée de la gestion du régime de sécurité sociale des travailleurs du secteur privé, pour la couverture des risques suivants : la maternité, les charges familiales, les accidents du travail, les maladies professionnelles, l'invalidité, la vieillesse et le décès ; et la Caisse Nationale d'Assurance Maladie et de Garantie Sociale (CNAMGS) créée par l'ordonnance n°0022/PR/2007 du 21 août 2007, a pour principale mission la prise en charge des frais liés d'une part, aux prestations de santé et de maternité à tous les gabonais et, d'autre part, les prestations familiales des Gabonais Economiquement Faibles (GEF) et des frais liés aux prestations des filets sociaux des populations les plus vulnérables.

Le Ministère de la Prévoyance Sociale et de la Solidarité Nationale, à travers la Direction Générale de la Protection Sociale, a pour mission de concevoir les politiques publiques en matière de protection sociale et de veiller à leur mise en œuvre par les organismes de prévoyance sociale afin d'améliorer la protection sociale et de l'étendre à d'autres couches de la population.

Dans son champ, le Programme Protection Sociale recouvre :

- un cadre institutionnel et juridique révisé et renforcé ;
- l'adoption de la législation CNSS-CNAMGS ;
- une meilleure couverture sociale étendue à l'ensemble de la population ;
- une meilleure prise en charge des Gabonais Economiquement Faibles ;
- les politiques nationales de protection sociale ;
- le développement des compétences spécialisées dans le champ du programme.

Il ne couvre pas :

- la santé dans l'aspect soins, pharmacie qui relève du Ministère de la santé.

En outre, ces entités travaillent en étroite collaboration avec les partenaires internationaux que sont : le BIT, l'UNICEF, l'OMS, le PNUD, l'OIT, la CIPRES, etc.

Toutefois, le champ du Programme doit être en adéquation avec le programme du Ministère de la Santé, en ce qui concerne la restauration des structures sanitaires, l'amélioration de l'accueil des usagers ainsi qu'une meilleure politique du médicament.

PRESENTATION DES ACTIONS

ACTION N° 1 : COUVERTURE SOCIALE

Il s'agit notamment :

- de l'extension de la couverture sociale, qui consiste à étendre la couverture sociale à toutes les couches sociales de la population gabonaise ;
- de l'harmonisation et revalorisation des prestations sociales. Dans un souci d'égalité, le Ministère de la Prévoyance Sociale et de la Solidarité Nationale souhaiterait harmoniser et revaloriser les prestations sociales ;
- de la prise en charge des nouveaux risques sociaux ;

ACTION N° 2 : PROMOTION DES MUTUELLES

Il s'agit :

- de la normalisation/ élaboration du cadre juridique ;

PRESENTATION STRATEGIQUE DU PROGRAMME

ANALYSE STRATEGIQUE DU CONTEXTE ET DU CHAMP DU PROGRAMME

Depuis l'année 2000, la sécurité sociale a été identifiée par le Fonds Monétaire International comme facteur déterminant de la croissance économique et du développement durable au Gabon.

En matière de sécurité sociale, l'ensemble de la population attend aujourd'hui en priorité d'être protégée contre le risque maladie. Les travailleurs salariés et non-salariés, de façon plus spécifique, attendent en complément une protection contre le risque d'accidents au travail et le risque chômage ainsi qu'une retraite qui leur permette de mener une existence digne à l'issue de leur vie active.

Ces aspirations sont entendues et prises en compte par les autorités politiques qui s'attachent à étendre progressivement le système de sécurité sociale à un nombre croissant de gabonais, y compris les personnes économiquement faibles.

Cependant, l'Etat a aussi le souci de rendre compatible cette stratégie d'extension de la couverture sociale avec la recherche d'une viabilité financière durable des différents régimes, dans un contexte de hausse considérable des dépenses sociales dans le budget de l'Etat, telles que constatées ces dernières années.

L'augmentation soutenue du nombre des assurés sociaux dans la période récente et le niveau d'exigence plus fort de ces derniers font émerger par ailleurs un défi pour les deux organismes de sécurité sociale chargés de la mise en œuvre des politiques publiques en matière de protection sociale : celui de la qualité de service envers des usagers qui attendent désormais d'être bien accueillis, écoutés et qui souhaitent de la part de la CNSS et de la CNAMGS une réponse rapide et pertinente à leurs demandes.

Dans le champ du programme, plusieurs avancées peuvent d'ores et déjà être mises à l'actif des acteurs publics, par exemple :

- l'extension de la protection maladie aux Gabonais Economiquement Faibles et l'amélioration de la protection maladie des agents publics et des étudiants, grâce à la création de la CNAMGS en 2007 ;
- la certification ISO d'un certain nombre d'activités de la CNSS ;
- une qualité de service de la CNSS et de la CNAMGS en amélioration sur certains points (proximité géographique avec les usagers, délais de règlement des prestations).

Néanmoins, des manques et points faibles importants restent à traiter, notamment :

- l'absence de protection sociale pour une partie importante de la population active : les agriculteurs et les indépendants, ainsi que tous les travailleurs du secteur informel ; l'absence également d'une protection contre le risque chômage ;
- le manque de coordination entre les acteurs publics du domaine de la sécurité sociale (administrations, CNSS, CNAMGS).
- la faiblesse de l'appareil statistique et des systèmes d'information dans le champ du programme.

ENJEU

En réalité, l'enjeu du Programme Protection sociale est de permettre à chaque gabonais de faire face financièrement aux conséquences des risques sociaux et économiques que sont : la maladie, la maternité, les charges de famille, les accidents du travail et les maladies professionnelles, la vieillesse, l'invalidité, le décès et le chômage.

PRESENTATION DES OBJECTIFS STRATEGIQUES

LISTE DES OBJECTIFS STRATEGIQUES AVEC LE(S) RESULTAT(S) ANNUEL(S) ATTENDU(S)

OBJECTIF N°1 : AVOIR REUSSI, D'ICI LA FIN 2017, A FORMALISER LES POLITIQUES NATIONALES DANS LE CHAMP DU PROGRAMME ET A ELABORER OU ACTUALISER SUR CETTE BASE LES TEXTES juridiques qui le nécessitent.

- Résultat annuel attendu 1 : nombre de politiques nationales élaborées
- Résultat annuel attendu 2 : taux d'élaboration des textes
- Résultat annuel attendu 3 : taux d'actualisation des textes

OBJECTIF N°2 : D'ICI A FIN 2017, AVOIR REDEFINI LE SYSTEME DE COUVERTURE DES RISQUES SOCIAUX EN INTEGRANT LE RECOURS AUX ASSURANCES COMPLEMENTAIRES.

- **Résultat annuel attendu 1 :** nombre d'employeurs ayant souscrit à un régime complémentaire
- **Résultat annuel attendu 2 :** nombre de salariés bénéficiant d'un régime complémentaire

OBJECTIF N°3: AVOIR REUSSI A AMELIORER D'ICI A FIN 2017, LE TAUX DE COUVERTURE DES POPULATIONS CIBLES AU TITRE DE LA MATERNITE, DES CHARGES FAMILIALES, DE LA MALADIE, DE L'INVALIDITE, DE LA VIEILLESSE, DU DECES

- **Résultat annuel attendu 1 :** nombre de risques pour lesquels un document de proposition a été élaboré
- **Résultat annuel attendu 2 :** taux de couverture au titre de chaque risque
- **Résultat annuel attendu 3 :** nombre d'assurés au titre de chaque risque

OBJECTIF N°4: ETRE PARVENU A ETENDRE LA PROTECTION SOCIALE AUX TRAVAILLEURS DU SECTEUR INFORMEL

- **Résultat annuel attendu 1 :** Nombre de travailleurs du secteur informel
- **Résultat annuel attendu 2 :** % des risques couverts par les travailleurs du secteur informel
- **Résultat annuel attendu 3 :** % de travailleurs du secteur informel n'ayant pas une couverture sociale

OBJECTIF N°5 : SUR LA PERIODE 2014-2017, AVOIR REUSSI A REALISER QUATRE (04) SEMINAIRES PAR AN SUR LE RESPECT DES OBLIGATIONS REGLEMENTAIRES DES OPERATEURS.

- **Résultat annuel attendu 1 :** % d'anomalies lors des contrôle et corrigées par les opérateurs
- **Résultat annuel attendu 2 :** nombre de contrôles réalisés sur les opérateurs
- **Résultat annuel attendu 3 :** taux d'immatriculation des entreprises créées chez les opérateurs

OBJECTIF N°6 : AVOIR REUSSI A ELABORER D'ICI A FIN 2017 UN PROJET DE PRISE EN CHARGE DU RISQUE CHOMAGE.

- **Résultat annuel attendu 1 :** % de chômeurs
- **Résultat annuel attendu 2 :** taux d'avancement dans l'élaboration de l'étude globale
- **Résultat annuel attendu 3 :** nombre de textes élaborés

OBJECTIF N°7 : ETRE PARVENU A REALISER D'ICI A FIN 2017 100% DE LA DEMARCHE DE RESTRUCTURATION DE LA CNSS ET AVOIR APURE DANS CE MEME DELAI L'INTEGRALITE DES DETTES DE L'ETAT VIS-A-VIS DE L'OPERATEUR

- **Résultat annuel attendu 1 :** taux d'avancement de la démarche de restructuration de la CNSS
- **Résultat annuel attendu 2 :** taux d'endettement de l'Etat vis-à-vis de la CNSS
- **Résultat annuel attendu 3 :** % d'apurement des dettes de l'Etat vis-à-vis de la CNSS

OBJECTIF N°8 : ETRE PARVENU A DEFINIR ET A METTRE EN ŒUVRE D'ICI A FIN 2017 UN PLAN DE DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES POUR LES AGENTS DE L'ADMINISTRATION ET DES OPERATEURS SUR LE PROGRAMME

- **Résultat annuel attendu 1 :** nombre d'agent formés en sécurité sociale
- **Résultat annuel attendu 2 :** % d'agents spécialisés en sécurité sociale
- **Résultat annuel attendu 3 :** nombre moyen de journées de formation par agent

OBJECTIF N°1 : AVOIR REUSSI, D'ICI A LA FIN 2017, A FORMALISER LES POLITIQUES NATIONALES DANS LE CHAMP DU PROGRAMME ET A ELABORER OU ACTUALISER SUR CETTE BASE LES TEXTES JURIDIQUES QUI LE NECESSITENT.

Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique**
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

Résultats annuels

- Une (1) politique nationale élaborée
- 100% d'élaboration des textes
- 100% d'actualisation des textes

Indicateurs

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Prévision PAP	2014 Prévision Actualisée (1)	2015 Cible	2016 Cible	Cible Echéance pluriannuelle
Taux d'élaboration des textes	%	0	50%	80%	100%		
Taux d'actualisation des textes	%	0	50%	80%	100%		

Source des données : DGPS

Précisions méthodologiques :

Nombre de textes élaborés / nombre total de textes à élaborer
 Nombre de textes actualisés / nombre total de textes à actualiser

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D'ACTION

- élaboration des politiques nationales : résultats à atteindre, dispositifs et actions à mettre en œuvre, acteurs impliqués et modes de travail ensemble, modalités de financement, calendrier, modalités d'évaluation et d'ajustement ;
- recueil et analyse critique des textes existants en complément de l'analyse comparative avec les textes en vigueur à l'international ;
- élaboration et actualisation des textes par le groupe projet ;
- mise en place d'une instance pluripartite de suivi et de validation des travaux ;
- Diffusion large et partage des politiques et des textes avec l'ensemble des parties prenantes.

CONTRIBUTIONS DES OPERATEURS / PARTENAIRES

- implication dans les travaux d'élaboration des politiques nationales et dans les travaux d'élaboration / actualisation des textes.

OBJECTIF N°2 : D'ICI A FIN 2017, AVOIR REDEFINI LE SYSTEME DE COUVERTURE DES RISQUES SOCIAUX EN INTEGRANT LE RECOURS AUX ASSURANCES COMPLEMENTAIRES.

Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique**
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

Résultat annuel

- 2 textes élaborés et validés dans le cadre du régime complémentaire ;
- 100% de salariés bénéficiant d'un régime complémentaire

Indicateurs

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Prévision PAP	2014 Prévision Actualisée (1)	2015 Cible	2016 Cible	Cible Echéance pluriannuelle
Nombre de textes élaborés et validés	nombre				2		
Taux de salariés bénéficiant d'un régime complémentaire					10%	60%	100%

Source des données : DGPS CNSS

Précisions méthodologiques : décompte

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D'ACTION

- état des lieux de l'existant ;
- organisation et conduite d'une concertation nationale associant toutes les parties prenantes ;
- adaptation du cadre juridique et adoption des nouvelles dispositions ;
- réalisation d'actions de communication auprès des employeurs et des salariés sur les nouvelles dispositions.

CONTRIBUTIONS DES OPERATEURS / PARTENAIRES

- CNSS, CNAMGS : participation à la concertation et à la mise au point des textes. Participation à la vulgarisation des nouvelles dispositions ;
- Employeurs (Patronat) ;
- Salariés (Syndicats).

OBJECTIF N°3 : AVOIR REUSSI A AMELIORER D'ICI A FIN 2017, LE TAUX DE COUVERTURE DES POPULATIONS CIBLES AU TITRE DE LA MATERNITE, DES CHARGES FAMILIALES, DE LA MALADIE, DE L'INVALIDITE, DE LA VIEILLESSE, DU DECES.

Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique**
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

Résultat annuel

- 723 000 assurés au titre de chaque risque
- 50% de couverture de chaque risque

Indicateurs

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Prévision PAP	2014 Prévision Actualisée (1)	2015 Cible	2016 Cible	Cible Echéance pluriannuelle
Taux de couverture de chaque risque	%			10%	50%	80%	100%
Nombre d'assurés au titre de chaque risque	Nombre			700 000	723 000		

Source des données : DGPS

Précisions méthodologiques : nombre d'assurés couverts par chaque risque

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D'ACTION

- réalisation d'études sur le taux de couverture actuelle des populations pour chacun des risques ;
- réalisation d'études sur la soutenabilité financière actuelle de chaque régime de protection sociale ;
- évaluation quantitative des populations restant à couvrir au titre des différents risques ;
- définition d'une stratégie d'extension de la couverture : élaboration de scénarii en termes de prestations à servir, de coût et de modalités de financement, de calendrier d'extension, d'élaboration et actualisation des textes législatifs et réglementaires... ;
- réalisation d'une étude actuarielle prospective permettant d'éclairer au mieux, les options ci-dessus ;
- validation de la stratégie par les autorités politiques ;
- développement de plans d'actions opérationnels pour l'extension de la couverture risque par risque, validation par les autorités politiques, mise en œuvre, évaluation.

CONTRIBUTIONS DES OPERATEURS / PARTENAIRES

- cnss, cnamgs : participation aux travaux de la démarche projet (fourniture de données, simulations financières, élaboration des scénarios) ;
- CNAMGS : poursuite du recensement des entreprises, de l'immatriculation des salariés, de la prise en charge de ces salariés au titre du risque maladie ; assainissement du fichier des allocations familiales des GEF.

OBJECTIF N°4 : ETRE PARVENU A ETENDRE LA PROTECTION SOCIALE AUX TRAVAILLEURS DU SECTEUR INFORMEL

Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique**
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

Résultat annuel

- 100% d'avancement dans l'élaboration des textes
- 10% des travailleurs du secteur informel couverts par au moins deux risques sociaux

Indicateurs

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Prévision PAP	2014 Prévision Actualisée (1)	2015 Cible	2016 Cible	Cible Echéance pluriannuelle
Taux de travailleurs du secteur informel couverts par au moins deux risques sociaux	%				10%	20%	50%
Taux d'avancement dans l'élaboration des textes	%			20%	100%		

Source des données : DGPS

Précisions méthodologiques : nombre de travailleurs du secteur informel/ le nombre d'assurés sociaux X100

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D'ACTION

- mise en place d'une démarche projet impliquant l'ensemble des parties prenantes ;
- formation des cadres à la conduite de projet ;
- évaluation quantitative les populations concernées ;
- définition d'une stratégie de mise en place d'une protection sociale pour les populations : prestations à servir, calendrier de couverture, projections financières, modalités de financement... ;
- actualisation des textes législatifs et réglementaires ;
- promotion de la mise en place de mutuelles au profit des populations cibles ;
- réalisation de campagnes de communication-sensibilisation vers les populations cibles.

CONTRIBUTIONS DES OPERATEURS / PARTENAIRES

- cnss, cnamgs : participation aux travaux de la démarche projet (fourniture de données, simulations financières, élaboration des scénarios) ;
- CNAMGS : poursuite du recensement des entreprises, de l'immatriculation des salariés, de la prise en charge de ces salariés au titre du risque maladie ; assainissement du fichier des allocations familiales des GEF.

OBJECTIF N°5 : SUR LA PERIODE 2014-2017, AVOIR REUSSI A REALISER DEUX (02) SEMINAIRES PAR AN SUR LE RESPECT DES OBLIGATIONS REGLEMENTAIRES DES OPERATEURS.

Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique**
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

Résultat annuel

- 50% d'anomalies constatées lors des contrôles et corrigées par les opérateurs
- 2 contrôles réalisés sur les opérateurs
- 50% d'immatriculations à la CNSS et à la CNAMGS des entreprises créées

Indicateurs

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Prévision PAP	2014 Prévision Actualisée (1)	2015 Cible	2016 Cible	Cible Echéance pluriannuelle
Taux d'anomalies constatées lors des contrôles et corrigées par les opérateurs	%				50%	70%	90%
Nombre de contrôles réalisés sur les opérateurs	Nombre				2	2	2
Taux d'immatriculation à la CNSS et à la CNAMGS des entreprises créées	%				40%	60%	80%

Source des données : DGPS CNSS CNAMGS

Précisions méthodologiques :

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D'ACTION

- élaboration de méthodologies et de guides de contrôle ;
- constitution d'équipes de contrôle ;
- formation au contrôle d'agents de l'administration ;
- amélioration de la collaboration inter administrations (Travail, Commerce, Economie, PME-PMI...) ;
- réalisation de missions de contrôle à la CNSS et à la CNAMGS, générales ou ciblées ;

CONTRIBUTIONS DES OPERATEURS / PARTENAIRES

- CNSS, CNAMGS, autres administrations : partage des bases de données et participation aux contrôles en entreprises dans le cadre d'équipes pluridisciplinaires ;
- CNSS, CNAMGS : contrôle des immatriculations et du recouvrement des cotisations.

OBJECTIF N°6 : AVOIR REUSSI A ELABORER D'ICI A FIN 2017 UN PROJET DE PRISE EN CHARGE DU RISQUE CHOMAGE.

Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique**
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

Résultats annuel

- 100% d'avancement dans l'élaboration de l'étude globale.
- 2 textes élaborés
- 1723 chômeurs à couvrir au Gabon

Indicateurs

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Prévision PAP	2014 Prévision Actualisée (1)	2015 Cible	2016 Cible	Cible Echéance pluriannuelle
Nombre de chômeurs couverts au Gabon	Nombre				1723		
Nombre de textes élaborés	Nombre				2	1	
Taux d'avancement dans l'élaboration de l'étude globale	%				50%	100%	

Source des données : DGPS

Précisions méthodologiques : les indicateurs 1 et 2 sont obtenus à partir des décomptes arithmétiques. Le 3° est un pourcentage obtenu à partir du rapport entre le niveau d'étude réalisé et l'étude total.

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D'ACTION

- organisation d'une démarche projet, impliquant l'ensemble des parties prenantes (autres administrations, partenaires sociaux, BIT...);
- recensement et analyse critique des textes en vigueur, au niveau national et international ;
- élaboration du projet (scénarios) et définition des conditions de soutien financier du projet ;
- mise en place d'une instance pluripartite de suivi et de validation du projet de texte.

CONTRIBUTIONS DES OPERATEURS / PARTENAIRES

- CNSS, CNAMGS, Inspection du travail (ministère du travail) : participation aux travaux de la démarche projet (fourniture de données, simulations financières, élaboration des scénarios).

OBJECTIF N°7: ETRE PARVENU A REALISER D'ICI A FIN 2017 100% DE LA DEMARCHE DE RESTRUCTURATION DE LA CNSS ET AVOIR APURE DANS CE MEME DELAI L'INTEGRALITE DES DETTES DE L'ETAT VIS-A-VIS DE L'OPERATEUR

Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration**

Résultat annuel

- 50% d'avancement de la démarche de restructuration de la CNSS
- 30% d'apurement des dettes de l'Etat vis-à-vis de la CNSS
- 100% d'endettement de l'Etat vis-à-vis de la CNSS

Indicateurs

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Prévision PAP	2014 Prévision Actualisée (1)	2015 Cible	2016 Cible	Cible Echéance pluriannuelle
Taux d'avancement de la démarche de restructuration de la CNSS	%				50%	30%	100%
Taux d'apurement des dettes de l'Etat vis-à-vis de la CNSS	%				30%	20%	50%
Taux d'endettement de l'Etat vis-à-vis de la CNSS	%			80%	100%		

Source des données : CNSS

Précisions méthodologiques :

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D'ACTION

- réalisation d'un point sur l'avancement de la restructuration de la CNSS ;
- définition précise des actions de restructuration restant à conduire ; examen des conséquences sociales et financières éventuelles de ces actions ;
- mise en œuvre des actions de restructuration et évaluation de leur impact ;

CONTRIBUTIONS DES OPERATEURS / PARTENAIRES

- CNSS : implication dans la définition et la mise en œuvre des actions de restructuration.

OBJECTIF N°8: ETRE PARVENU A DEFINIR ET A METTRE EN ŒUVRE D'ICI A FIN 2017 UN PLAN DE DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES POUR LES AGENTS DE L'ADMINISTRATION ET DES OPERATEURS SUR LE PROGRAMME

Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration**

Résultat annuel

- 50% d'agents spécialisés en sécurité sociale ;

Indicateurs

- 50% d'agents formés ;

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Prévision PAP	2014 Prévision Actualisée (1)	2015 Cible	2016 Cible	Cible Echéance pluriannuelle
Taux d'agents spécialisés en sécurité sociale	%				50%	30%	100%

Source des données : DGPS

Précisions méthodologiques :

L'indicateur est obtenu à partir du nombre d'agents spécialisés en sécurité sociale/ le Nombre total;

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D'ACTION

- identification des besoins de compétences et priorisation ;
- élaboration du plan de formation ;
- échanges d'expériences et de savoirs entre professionnels du domaine ;
- voyages d'étude ;
- participation à des projets ;
- tutorat, compagnonnage, coaching...

CONTRIBUTIONS DES OPERATEURS / PARTENAIRES

- CNSS et CNAMGS : participation à l'élaboration du plan pour leurs personnels respectifs.

PRESENTATION DES MOYENS DEMANDES

PROPOSITIONS BUDGETAIRES

PRESENTATION DES CREDITS PAR ACTION ET PAR TITRE

Actions et titres	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Ouvertes en LF (1) pour 2014	Demandées pour 2015	Votés en LF (1) pour 2014	Demandés pour 2015
N°22.766.1 Couverture Sociale	208 909 299	471 130 156	28 547 023 987	471 130 156
Titre 1. Charges financières de la dette	0	0	0	0
Titre 2. Dépenses de personnel	0	0	0	0
Titre 3. Dépenses de biens et services	103 309 299	93 309 299	103 309 299	93 309 299
Titre 4. Dépenses de transfert	105 600 000	377 280 857	105 600 000	377 820 857
Titre 5. Dépenses d'investissement		0	0	0
Titre 6. Autres dépenses	0	0	0	0
N°22.766.2 Promotion des mutuelles	0	0	54 703 370	0
Titre 1. Charges financières de la dette	0	0	0	0
Titre 2. Dépenses de personnel	0	0	0	0
Titre 3. Dépenses de biens et services	0	0	0	0
Titre 4. Dépenses de transfert	0	0	0	0
Titre 5. Dépenses d'investissement	0	0	0	0
Titre 6. Autres dépenses	0	0	0	0
Total pour le programme	208 907 299	471 130 156	208 907 299	471 130 156
<i>Dont : FDC, ADP (2) et autres ressources attendus</i>				
Titre 1. Charges financières de la dette	0	0	0	0
Titre 2. Dépenses de personnel	0	0	0	0
Titre 3. Dépenses de biens et services	103 309 299	93 309 299	103 309 299	93 309 299
Titre 4. Dépenses de transfert	105 600 000	377 280 857	105 600 000	377 280 857
Titre 5. Dépenses d'investissement	0	0	0	0
Titre 6. Autres dépenses	0	0	0	0

(3) Les crédits qui figurent dans cette colonne sont ceux de la loi finances initiale ou de la loi de finances rectificative si cette dernière intervient.

(4) FDC : fonds de concours (article 38 de la LOLF)
ADP : attributions de produits (article 38 de la LOLF)

PROPOSITIONS D'EMPLOIS

EMPLOIS DE L'ADMINISTRATION

Emplois de l'administration	Effectifs					Total
	Réalisation 2013 (1)	Ouverts en LF pour 2014 (a)	Répartition prévisionnelle 2015			
			Prévisions de sorties	Prévisions d'entrées	Ecart (entrées - sorties)	Effectifs 2015 (a + Ecart)
Solde permanente des emplois de l'administration (s) = s1 + s2 + s3 + s4						
Solde forfaitaire globale (s1)						
Catégorie A (s2)		19				19
Permanents		19				19
Non permanents		0				0
Catégorie B (s3)		16				16
Permanents		16				16
Non permanents		0				0
Catégorie C (s4)		1				1
Permanents		1				1
Non permanents		0				0
Main d'œuvre non permanente (t)		3		1	1	4
Total pour les emplois de l'administration (v) = s+t		39				40

(5) La réalisation de l'année précédente reprend la présentation du total du RAP de l'année précédente

EMPLOIS DES OPERATEURS DE L'ETAT

Emplois rémunérés	Effectifs		
	Réalisation 2013 (1)	Prévision 2014	Prévision 2015
Operateur cnss			
Emplois rémunérés par le programme - inclus dans le plafond d'emplois du ministère (2)		2 500	
Emplois rémunérés par l'opérateur - hors plafond d'emplois du ministère (3)			
Total pour l'opérateur			
Operateur cnamgs			
Emplois rémunérés par le programme - inclus dans le plafond d'emplois du ministère (2)		350	
Emplois rémunérés par l'opérateur - hors plafond d'emplois du ministère (3)			
Total pour l'opérateur			
Total pour le programme		2850	

(6) La réalisation de l'année précédente reprend la présentation du total du RAP de l'année précédente

(7) Les emplois dont les rémunérations sont versées en direct par l'Etat

(8) Les emplois dont les rémunérations sont versées par l'opérateur sur ressources émanant du programme

JUSTIFICATION AU PREMIER FRANC CFA

DEPENSES DE PERSONNEL

	2014 Réalisation		2015 Prévision		Ecart entre 2015 et 2014	
	Effectifs (1)	Coût total (2)	Effectifs (1)	Coût total (2)	Ecart d'effectifs (effectifs 2015 – effectifs 2014)	Ecart de coût (coût 2015 – coût 2014)
Solde permanente des emplois de l'administration (s) = s1 + s2 + s3 + s4						
Solde forfaitaire globale (s1)						
Catégorie A (s2)	19		19		0	
Permanents	19		19		0	
Non permanents	0		0		0	
Catégorie B (s3)	16		16		0	
Permanents	16		16		0	
Non permanents	0		0		0	
Catégorie C (s4)	1		1		0	
Permanents	1		1		0	
Non permanents	0		0		0	
Main d'œuvre non permanente (t)	3		4		1	
Emplois des opérateurs (u)	2850		2850		0	
Emplois rémunérés par le programme - inclus dans le plafond d'emplois du ministère (3)						
Emplois rémunérés par l'opérateur - hors plafond d'emplois du ministère (4)						
Total pour le programme (v) = s + t + u	2889		2890		1	

- (9) Les effectifs rappelés ci-dessus pour l'année considérée sont ceux de la colonne « Total » des propositions d'emplois de l'administration ou la somme des données de la colonne « Prévision 2015 » des propositions d'emplois des opérateurs de l'Etat
- (10) Le coût total des emplois pour le programme doit être égal au « Titre 2. Dépenses de personnel » de la présentation des crédits par action et par titre pour l'année considérée
- (11) Les emplois dont les rémunérations sont versées en direct par l'Etat
- (12) Les emplois dont les rémunérations sont versées par l'opérateur sur ressources émanant du programme

Besoins de recrutement					Justification
Priorité	Métier / Fonction	Nombre	Dont internes	Dont externes	
1	Contrôleur en sécurité sociale		5		La DGPS ne présente pas de besoin en personnel nouveau mais voudrait former le personnel existant tel que formulé ici .
2	Inspecteur en sécurité sociale		5		La DGPS ne présente pas de besoin en personnel nouveau mais voudrait former le personnel existant tel que formulé ici .
3	documentaliste		1		La DGPS ne présente pas de besoin en personnel nouveau mais voudrait former le personnel existant tel que formulé ici .
4	juriste		2		La DGPS ne présente pas de besoin en personnel nouveau mais voudrait former le personnel existant tel que formulé ici .
5	Statisticien		2		La DGPS ne présente pas de besoin en personnel nouveau mais voudrait former le personnel existant tel que formulé ici .
6	Economiste		1		La DGPS ne présente pas de besoin en personnel nouveau mais voudrait former le personnel existant tel que formulé ici .

DEPENSES DE BIENS ET SERVICES ACTION 1 COUVERTURE SOCIALE

Degré de priorité	Nature de la dépense	2014 Montants	2015 Montants	Justifications pour 2015 à partir des déterminants physiques et financiers de la dépense
1. Dépenses de biens et services obligatoires	612	84 406 509	84 406 509	Location bureaux et bâtiment administratif : Contrat de bail
Total		84 406 509	84 406 509	
2. Dépenses de biens et services indispensables	601	54 377 930	8 902 790	Fonctionnement Direction Générale, 3 Directions et 6 services
		0		
Total		54 377 930	8 902 790	
3. Autres dépenses de biens et services				
Total		0	0	
Total Global		138 784 439	93 309 299	

DEPENSES DE TRANSFERTS

Type de transfert	Nature du dispositif de transfert	2014 Montants	2015 Montants	Justifications pour 2015
1. Transferts aux ménages obligatoires				
Total				
2. Transfert aux ménages indispensables				
Total				
4. Autres transferts		105 000 000	377 820 857	CNSS <i>Reforme Code de Sécurité Sociale</i>
Total		105 000 000	377 820 857	
Total Global				

